

Université  
de Toulouse



## **Master 1 mention GAED Parcours TRENT Année universitaire 2022-2023**

**Favoriser la création de liens entre collectivités et associations  
sur les thématiques agricoles.**

Etude de cas des CIVAM et des collectivités territoriales en Bretagne  
sur l'énergie et l'adaptation au changement climatique en agriculture.

**Sarah Helle**



*Source: Réseau CIVAM*

Sous la direction de la FRCIVAM de Bretagne

Tuteur de stage : Dominique Macé

Enseignant-référent : Léa Sébastien



# Résumé

## Français

L'adaptation de l'agriculture aux enjeux actuels du dérèglement climatique, tant sur les émissions et la consommation énergétique des exploitations que sur leur adaptation, s'avère être une nécessité absolue afin de garantir leur résilience, et ainsi la faculté à absorber les différentes crises annoncées. La modernisation agricole débutée au XXème siècle a provoqué un basculement des systèmes de production, et une intensification globale des pratiques agricoles. Face à la dégradation et à la déstabilisation des écosystèmes mondiaux, une prise de conscience écologique s'est développée. Les principes écologiques se sont répandus dans tous les secteurs d'activités. Ainsi, agriculture et écologie se sont rencontrées, fondant les principes de l'agroécologie. Ses partisans ont porté l'idée de systèmes alimentaires et agricoles d'avantages liés aux territoires, et donc à la coopération entre acteurs locaux. En parallèle, la décentralisation a transféré aux échelons territoriaux des compétences liées à l'agriculture, et la possibilité de s'en saisir. On voit donc apparaître des initiatives locales en agriculture, portées entre autres par l'action publique territoriale. C'est dans ce contexte que la FRCIVAM, et plus largement les CIVAM bretons, associations de développement agricole et rural, travaillant dans le groupe Energie et changement climatique, souhaitent développer leurs liens avec les collectivités. Mon stage a porté sur le soutien aux actions de communications sur des portes-ouvertes ainsi qu'à la réalisation d'entretiens afin de participer à la définition d'une stratégie de création de lien avec les collectivités. Le sujet de ce rapport est celui de la manière dont il est possible de favoriser le développement de liens entre les associations et les collectivités territoriales.

## Anglais

The adaptation of agriculture to the current challenges of climate change, both in terms of emissions and energy consumption of farms and in terms of their adaptation, is proving to be an absolute necessity in order to guarantee their resilience and thus the ability to cope with the various crises announced. The modernization of agriculture that began in the 20th century brought about a change in production systems and an overall intensification of farming practices. In the face of the degradation and destabilization of the world's ecosystems, an ecological awareness has developed. Environmental principles have spread to all sectors of activity. Thus, agriculture and ecology met, founding the principles of agroecology. Its proponents have carried the idea of food and agricultural systems of benefits linked to territories, and thus to cooperation between local actors. At the same time, decentralization has transferred responsibility for, and the ability to deal with, agricultural issues to territorial levels. As a result, local initiatives on agriculture are emerging, supported, among other things, by territorial public action. It is in this context that the FRCIVAM, and more broadly the CIVAM of Brittany, agricultural and rural development associations, working in the Energy and Climate Change group, wish to develop their links with communities. My internship focused on supporting communication actions on open doors as well as conducting interviews in order to participate in the definition of a strategy. The subject of this report is how to promote the development of links with local and regional authorities.

# Sommaire

## Table des matières

Résumé .....	1
Introduction.....	5
I. Les CIVAM bretons et le groupe Energie et changement climatique avec les collectivités	
1. Les CIVAM bretons, des associations paysannes engagées pour plus de durabilité.....	7
2. La Bretagne, une région aux secteurs agricole et agroalimentaire très structurants.....	8
3. Le groupe Énergie-Changement climatique, un dossier qui se saisit du lien avec les collectivités.....	10
II. L’agriculture, un secteur aux forts enjeux énergétiques et d’adaptation au changement climatique, dont la régulation se décentralise	
1. L’agriculture, entre secteur responsable et victime du dérèglement climatique.....	14
2. L’agroécologie, un outil de transition énergétique et de résilience.....	18
3. Les politiques publiques agricoles : de l’échelle européenne à l’échelle locale.....	20
III. Méthodes - Les actions de développement de la stratégie du groupe Energie et changement climatique	
1. La préparation des portes-ouvertes.....	23
2. L’animation des portes-ouvertes.....	28
3. Les actions de développement de la stratégie des CIVAM sur le lien avec les collectivités.....	31
IV- Résultats	
1. Constitution d’un état des lieux sur les liens actuels et souhaités avec les collectivités	34
2. Le bilan mitigé des portes-ouvertes .....	41
3. Les rencontres avec les organismes étayant la stratégie des CIVAM .....	46
V- Analyse	
1. Typologie des associations en fonction de leurs liens avec les collectivités .....	49
2. L’importance d’un travail en interne .....	50
3. Une cohérence primordiale dans la création de liens avec les collectivités .....	51
VI- Les perspectives à l’issue de ce stage	
1. Les perspectives des travaux des CIVAM bretons sur l’axe collectivités .....	54
2. Un stage enrichissant professionnellement .....	55

3. Un stage en cohérence avec le master TRENT .....	56
Conclusion .....	57
Bibliographie .....	58
Annexes .....	62

## Introduction

Selon le service européen Copernicus, juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre. En effet, la température moyenne a excédé de 1,5°C la température moyenne de ce mois à l'ère préindustrielle. (Le Monde, 2023). Selon ce même service, le mois de juin 2023 a été le mois de juin le plus chaud jamais enregistré (France Info, 2023). Une équipe composée de chercheurs du CNRS, de Météo France et du CERFACS ont calculé en 2022 que la température moyenne de la France est supérieure de 1,7°C par rapport à celle de la période 1900-1930, et celle des espaces continentaux de 1,6°C. Ils se sont également appuyés sur le scénario intermédiaire du GIEC et ont estimé l'augmentation de la température moyenne en France en 2100 par rapport à la moyenne 1900-1930. Il en ressort qu'elle pourrait être de 3,8°C (CNRS, 2022).

Ce dérèglement climatique, d'origine anthropique, menace directement et indirectement les sociétés humaines et la biodiversité, dont elles sont dépendantes. Il y a donc urgence à agir afin de limiter les émissions de GES, dont l'origine provient de divers facteurs. L'agriculture représente, selon le sixième rapport du GIEC, 22% des émissions de GES dans le monde, en prenant en compte l'impact de la déforestation (Le Figaro, 2022). En effet, l'agriculture est aujourd'hui partie intégrante d'une économie mondialisée et très dépendante des énergies fossiles, et les pratiques se sont fortement intensifiées à partir du siècle dernier. Elle est également victime de ce réchauffement, puisque très dépendante du climat, et subit donc des pertes liées à l'intensification et à l'augmentation du nombre de sécheresses, d'inondations, de gels tardifs, etc. L'agriculture est essentielle à la survie des populations humaines, et les crises énergétiques pourraient porter un sérieux coup à ce secteur, et le dérèglement climatique sera certainement une cause de famines. Mais l'agriculture est également source de solutions, car certaines pratiques agricoles peuvent permettre le stockage du carbone, de produire des sources d'énergies via la biomasse, la préservation et l'économie de ressources en eau, d'offrir de la fraîcheur, etc. L'agriculture peut également s'adapter au dérèglement climatique, via l'utilisation de races et de variétés adaptées aux climats nouveaux.

Afin de développer des agricultures et systèmes alimentaires plus autonomes et économes, à l'ancrage territorial fort, l'implication des acteurs de ces territoires est nécessaire. L'engagement des agriculteurs, coopératives, transformateurs, distributeurs, consommateurs et acteurs institutionnels et politiques, doit porter sur la mise en avant et le développement de pratiques agricoles plus vertueuses et des systèmes alimentaires territorialisés. Les déploiements de projets locaux peuvent ainsi permettre à de nombreux acteurs de coopérer dans ce but, et d'adapter ces projets aux situations locales. Conjointement à cette nécessité de mener des actions localement, on assiste depuis quelques décennies en France à un phénomène de décentralisation des politiques publiques, qui engendre une montée en compétence d'échelons territoriaux sur les questions économiques et environnementales. Ceux-ci mènent des politiques agricoles de soutien à l'agriculture et à des pratiques et systèmes vertueux, via des aides financières et l'élaboration d'orientations et de plans territoriaux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit mon stage, de 2 mois ½ au sein de la Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne, fédération promouvant l'Agriculture Durable et accompagnant les associations CIVAM régionales, dont les adhérents sont des paysans et citoyens. Le réseau breton des CIVAM dispose d'un groupe de travail en commun qui traite de l'énergie et du changement climatique. Dans le cadre de ce groupe, des CIVAM ont invité des

élus et techniciens de collectivités territoriales à deux portes-ouvertes. Les objectifs de ces actions étaient entre autres de les sensibiliser aux systèmes agricoles qui prennent en compte ces thématiques, et aux initiatives possibles de collectivités qui souhaitent s'en saisir. Ces portes-ouvertes ont été organisées dans un contexte où les CIVAM cherchent leur place dans le lien avec les collectivités, et où ils construisent au fur et à mesure les objectifs et stratégies sur l'axe Animation territoriale.

L'objectif du stage était de mener des actions de communication afin de préparer les portes-ouvertes, ainsi que de mettre en commun ce que les adhérents et animateurs des CIVAM souhaitent construire en lien avec les collectivités territoriales, les stratégies qu'ils mettent en place ainsi que les besoins qu'ils ressentent pour cela, notamment dans le cadre du groupe de travail "Energie et changement climatique". La question sur laquelle porte mes missions est ainsi la suivante :

Comment favoriser la création de liens entre collectivités et associations sur les thématiques agricoles ?

Afin d'y répondre, nous nous pencherons d'abord sur la position du groupe Energie et changement climatique des CIVAM par rapport à l'axe de travail collectivités, puis nous adopterons un regard plus général en nous intéressant à l'évolution de l'agriculture ainsi qu'à la décentralisation de la régulation de ce secteur en action publique. Nous étudierons ensuite la méthodologie de la préparation des portes-ouvertes ainsi que de la réalisation des entretiens. Nous nous pencherons sur les résultats de ces actions, puis sur ce qu'elles ont apporté au sujet de la stratégie des associations. Enfin, nous verrons ce que les perspectives à l'issue du stage, pour la structure comme pour moi.

## **I. Les CIVAM bretons et le groupe Energie et changement climatique avec les collectivités**

### 1) Les CIVAM bretons, des associations paysannes engagées pour plus de durabilité

J'ai effectué mon stage au sein de la Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne sur une durée de 2 mois ½ . Les CIVAM, Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, sont des associations loi 1901, appelées « groupes », et sont présentes en France Métropolitaine. Il en existe 130, fonctionnant de manière décentralisée en réseaux structurés par des fédérations régionales et par le réseau national, Réseau CIVAM. Le réseau comptabilise plus de 8 000 adhérents, acteurs du monde rural, paysans et habitants, et plus de 250 salariés.

Les CIVAM sont des associations paysannes œuvrant pour un développement rural et agricole, travaillant avec une vision systémique, à l'échelle des fermes et des territoires. Ainsi, ils travaillent à une plus grande durabilité de l'agriculture, afin qu'elle soit davantage bénéfique pour l'économie territoriale, rémunératrice et améliorant le bien-être pour les agriculteurs, accessible pour la population locale et respectueuse des écosystèmes et de la santé de tous. Pour ce faire, les systèmes de production qu'ils encouragent tendent à être plus économes et autonomes en intrants, en eau et en énergie, résilients aux aléas climatiques, biologiques et économiques, et s'appuient sur le fonctionnement des écosystèmes. A l'échelle territoriale, ils militent pour des paysans nombreux, œuvrent pour une alimentation relocalisée et créent du lien entre les fermes et leur territoire, notamment par la création d'activités et le développement de circuits courts.

Les CIVAM militent de plus pour une reconnaissance du métier d'agriculteur et du savoir-faire paysan, et pour que ceux-ci puissent prendre part aux décisions portant sur des thématiques environnementales, alimentaires et sociales. Ils tiennent à constituer des espaces d'émancipation pour ceux-ci, par exemple au travers de formations. Ils se veulent accompagnateurs des transitions, et leur fonctionnement est inspiré des principes de l'éducation populaire. Ainsi, ils mènent des travaux d'information, de formation et de communication, par exemple auprès de groupes d'agriculteurs sur des thématiques précises. Les groupes permettent à ces derniers d'échanger et de se transmettre des retours d'expérience, l'appui entre pairs étant très valorisé et constituant un levier essentiel aux essais et changements de pratiques.

L'expérimentation des paysans est valorisée par les CIVAM, qui dans une démarche d'innovation technique capitalisent des données et mènent des études en lien avec ses adhérents ainsi qu'avec des organismes scientifiques – recherche, enseignement supérieur etc. Les informations obtenues servent en effet de référence et d'appui afin de démontrer la pérennité, la résilience et l'efficacité des systèmes en Agriculture Durable, auprès d'autres agriculteurs, de techniciens, de financeurs et de décideurs. Ils interviennent également indirectement dans l'élaboration de politiques publiques via leurs influences, et représentent leurs membres auprès de diverses instances et à diverses échelles, et au travers de plaidoyers. Afin d'accomplir ses missions et de mener des projets volontaristes et transversaux, Réseau CIVAM collabore en partenariat avec d'autres associations, notamment de santé, de protection de l'environnement et

de consommateurs. Dans le même esprit, le réseau aspire à des partenariats européens ou internationaux.

Créée en 1995, la fédération régionale réunit 14 groupes CIVAM sur les 4 départements bretons, réunissant 850 paysans et 650 citoyens. Ils disposent d'un champ d'action propre et sont indépendants mais œuvrent pour une politique commune. Les groupes collaborent notamment au sein de commissions thématiques.

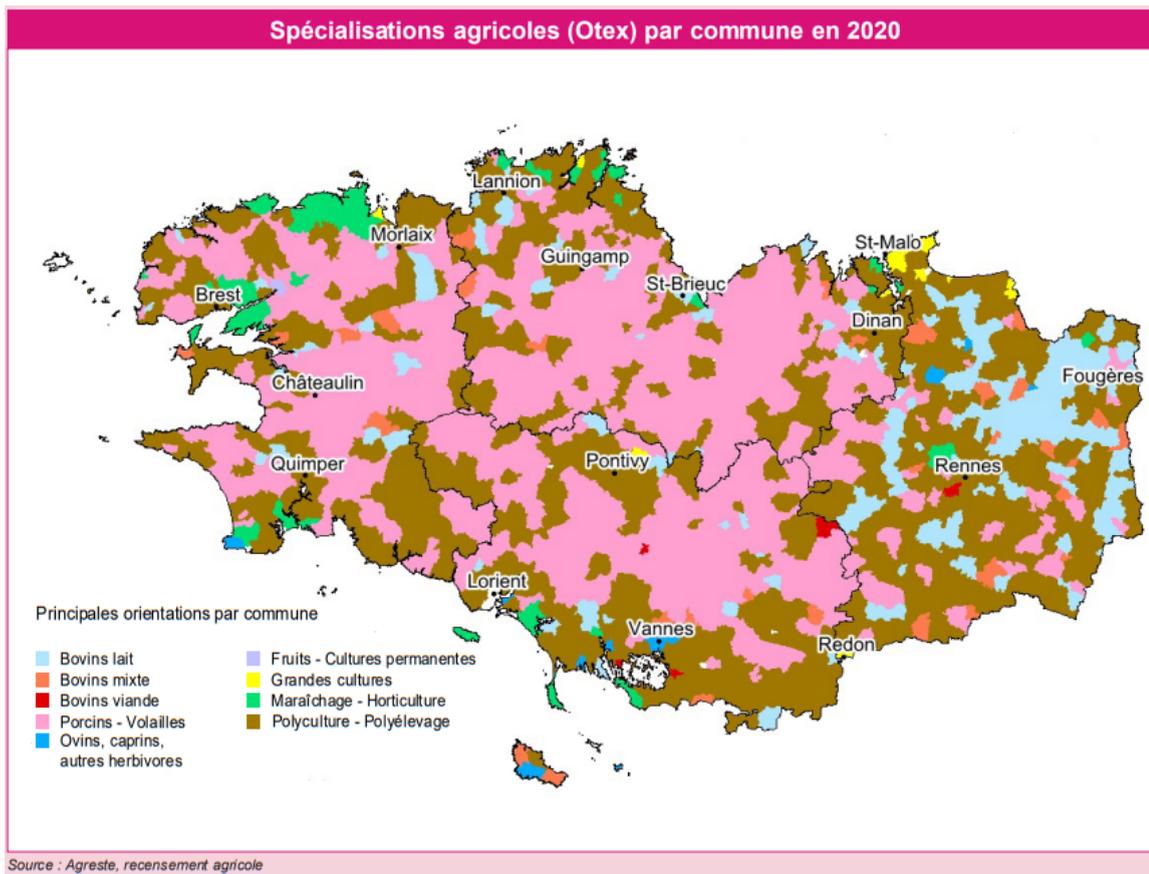
La fédération est localisée sur la commune de Cesson-Sévigné, à côté de Rennes. Elle coordonne leurs travaux, constitue un appui, collabore avec des acteurs régionaux, capitalise les données et produit des livrables. Elle emploie 4 animateurs-coordonateurs et son conseil d'administration est composé de 8 paysans et son bureau de 3.

La FRCIVAM est financée par des subventions publiques, via des subventions de fonctionnement et des subventions par projet, l'adhésion de membres et le financement exceptionnel d'associations membres du réseau.

## 2) La Bretagne, une région aux secteurs agricole et agroalimentaire très structurants

L'agriculture et l'agro-industrie bretonnes sont des secteurs phares de l'économie et de l'espace régional. La SAU bretonne couvrait en 2020 62% du territoire, contre 52% pour la moyenne nationale (INSEE, 2021). 2,2% des salariés bretons travaillaient dans le secteur agricole, contre 1,2% en France en 2021. En Bretagne, l'industrie représentait 13,5% des emplois en 2020, contre 12,1% pour la moyenne nationale, et 40,1% des emplois du secteur portaient sur l'industrie agroalimentaire. D'ailleurs, la région concentre 12% des emplois français dans l'agroalimentaire (Pôle emploi, 2022).

La Bretagne est une terre d'agriculture intensive, marquée par les effets du remembrement agricole, et dont la taille des exploitations ne cesse de s'accroître. Elle est spécialisée dans l'élevage, pratiqué par 84% des exploitations. Le bovin-lait, le porc, les volailles et les oeufs en sont les filières principales. D'ailleurs, 58% de la viande porcine française y est produite. L'élevage hors-sol y est notable, ainsi que les légumes de plein champs. Celles-ci y sont très développées puisque la région concentre 20% de la surface légumière française (OEB, 2020).



Figuré n°1 : Carte des spécialisations agricoles (Otex) par commune en 2020. (Source : DRAAF Bretagne)

Les communes littorales ainsi que l’Ille-et-Vilaine ont comme orientation principale les systèmes de polyculture-polyélevage, tandis que pour l’intérieur des terres il s’agit de la production porcins-volailles.

Le réseau breton des CIVAM mène des actions variées et complémentaires visant à économiser et produire de l’énergie sur les fermes ainsi que d’adapter les pratiques agricoles au dérèglement climatique, afin de maximiser la résilience des fermes et des territoires. Ayant une vision systémique de l’agriculture, ils apportent des solutions transversales répondant à de nombreux autres enjeux. Les objectifs globaux qu’ils visent sont l’autonomie et la résilience des fermes et des territoires.

Les groupes CIVAM Bretons travaillent en cohérence avec le contexte agricole régional et les besoins locaux. Ils mettent ainsi l’accent sur l’accompagnement à la durabilité des pratiques d’élevage, en particulier des ruminants. Ils promeuvent les systèmes herbagers, qui consistent en la pâture prioritaire de prairies de longue durée associant légumineuses et graminées. Elles favorisent le stockage du carbone et permettent de limiter l’apport en céréales et autres fourrages, plus demandeurs en eau et énergies fossiles pour leur production et acheminement, comme le soja, le maïs ou le blé. Ils encouragent la replantation des haies, en particulier en raison de ses nombreuses vertus environnementales, le bocage ayant massivement régressé. Concernant l’énergie et le changement climatique, elles permettent aussi le stockage carbone, régulent le climat et constituent une ressource énergétique potentielle. Ils promeuvent l’utilisation de matériels et techniques afin d’économiser de l’énergie à la ferme et d’en produire. Le réseau milite et participe activement à l’installation de nouveaux agriculteurs appelés

“porteurs de projets” et à la transmission des fermes par les “cédants”. En effet, l’agrandissement des exploitations et donc la réduction de leur nombre empêche l’installation, ce qui engendre une agriculture davantage industrielle avec notamment une utilisation accrue de machines agricoles. Les CIVAM bretons travaillent sur l’adaptation des activités agricoles au dérèglement climatique, par exemple en encourageant à l’utilisation de fourrages plus résistants à la chaleur et au manque d’eau.

3) Le groupe Énergie-Changement climatique, un groupe qui se saisit du lien avec les collectivités

Les CIVAM de Bretagne travaillent en partenariat avec de multiples acteurs, notamment institutionnels et politiques. Il s’agit d’un axe qui tend à se développer, particulièrement sur des échelles locales, du fait de la multiplication de projets territoriaux, associant collectivités territoriales et une diversité d’acteurs locaux, dont les CIVAM. Ces partenariats prennent plusieurs formes et ont des objectifs divers en fonction des associations, qui ont un lien plus ou moins développé avec les collectivités territoriales. Cela s’explique par leur identité, leur histoire et le contexte agricole de leur territoire. Il peut s’agir de financements, de projets en coopération, d’actions de sensibilisation et de formation, de prestations et d’implication dans la gouvernance territoriale. Actuellement, les sujets de travail qui lient le plus CIVAM locaux et collectivités sont la préservation de la qualité de l’eau avec les bassins versants, ainsi que la favorisation de l’installation-transmission, notamment avec les communautés de communes.

Les CIVAM souhaitent pour certains développer ces partenariats, et ces démarches étant pour certaines nouvelles et complexes, les CIVAM de Bretagne ressentent une nécessité à monter en compétences sur le fonctionnement des collectivités et sur les projets sur lesquels ils pourraient s’inscrire. Dans ce contexte, la FRCIVAM a créé un poste début 2022 dont une partie repose sur de la coordination sur le dossier “Animation territoriale”, afin de soutenir les CIVAM locaux. Les premiers temps de ce travail ont débouché sur la création d’un diagnostic partagé, qui a permis de dresser un état des lieux, comprendre les besoins des groupes dans cette démarche et de fixer des lignes de travail pour la fédération régionale. La FRCIVAM est désormais dans une phase d’expérimentation sur des actions de soutien de groupes dans des démarches territoriales. Un des projets exploratoires a été la tenue en février 2023 de la formation “Décrypter et s’impliquer dans le PAT de son territoire”. Elle visait à répondre à un besoin de certains groupes CIVAM qui souhaitent savoir comment fonctionne un PAT et comment il est possible de s’inscrire dans ce dispositif.

Le diagnostic a également permis de faire ressortir le besoin de travail inter-associatif en ce qui concerne le lien avec les collectivités. Il s’agit d’une stratégie aujourd’hui déployée par les groupes et accompagnée par la fédération régionale, permettant à ceux-ci de coopérer de manière efficace et qui répond mieux aux attentes des collectivités. En effet, elle consiste en l’échange d’informations, d’expériences, de réflexions et de stratégie sur ce travail, au partage de dispositifs, actions dans lesquelles pourraient s’inscrire d’autres associations, et dans le fait de faire la promotion des autres associations lorsqu’une initie des liens avec une collectivité. Ce travail inter-associatif permet également une mutualisation du travail avec les collectivités. En

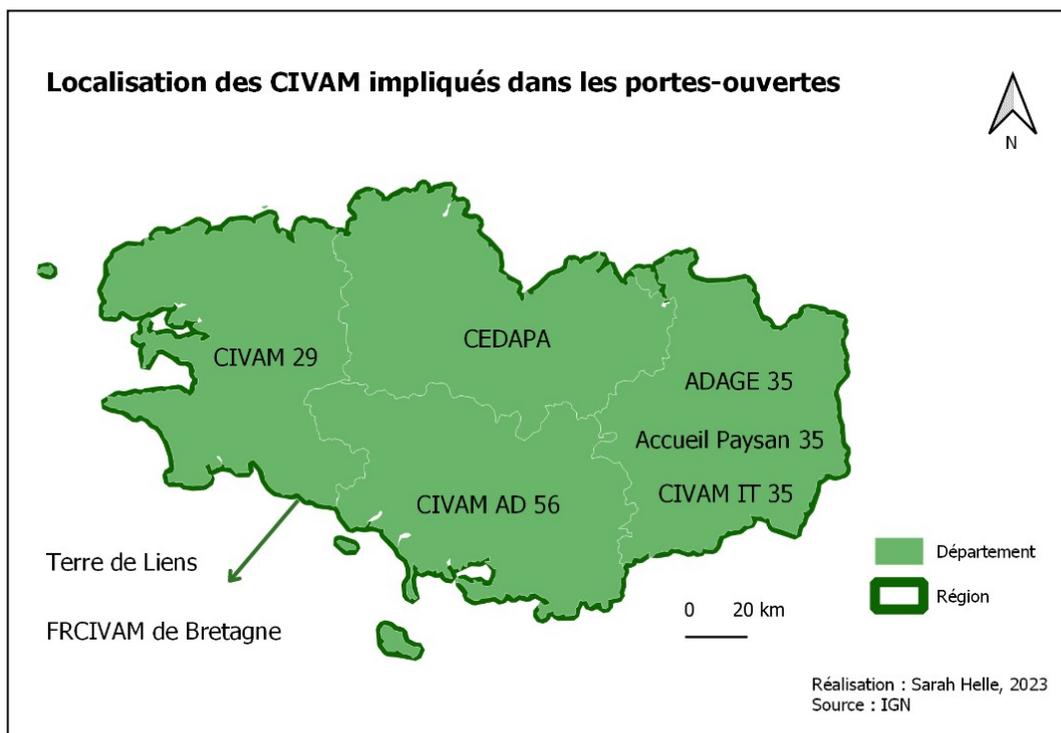
effet, en collaborant à plusieurs associations en même temps sur un dispositif ou une action, les CIVAM sont en capacité de mieux répondre aux demandes, et allègent leurs charges de travail. Étant donné que les groupes travaillent sur des sujets divers et complémentaires, leur association permet utilement que chacun puisse apporter un savoir-faire nécessaire à la conduite d'un projet.

Les CIVAM expérimentent actuellement des actions en lien avec les collectivités, afin de monter en connaissances pratiques sur cet axe qu'ils ne maîtrisent pas encore bien, d'avoir une meilleure connaissance de l'écosystème d'acteurs publiques et politiques sur les sujets qu'ils traitent et de pouvoir se donner des idées, faire émerger des réflexions sur ce qu'ils aimeraient mener avec elles.

Partants de cette volonté d'intégrer le lien avec les collectivités dans tous les dossiers de la fédération régionale, et plus largement de le développer dans le travail des CIVAM locaux membres, le groupe Energie et Changement Climatique s'en est saisi à travers plusieurs travaux de communication et de sensibilisation ce printemps 2023.

Le groupe Énergie et Changement Climatique, coordonné et animé par le salarié chargé du volet Agriculture durable de la fédération, est composé de 9 associations CIVAM membres à l'échelle de la Région Bretagne. Il s'agit d'un dossier commun sur lequel elles coopèrent et partagent des subventions, sur un projet portant sur le développement et la promotion de l'efficacité énergétique territoriale en lien avec l'agriculture durable. Il s'agit d'un dossier pour le moment moins développé que d'autres ne peuvent l'être, mais qui prend de l'importance. La fédération n'est pas impliquée dans des instances consultatives pour cette thématique, et de manière globale les salariés CIVAM ne peuvent y investir qu'un temps assez limité. Néanmoins, il s'agit d'une thématique qui associe un grand nombre de groupes. Elle associe au moins 1 salarié par structures membres.

Ces associations sont : la FRCIVAM, l'ADAGE, Terre de liens Bretagne, Accueil Paysan 35, le CIVAM AD 56, le CIVAM 29, le CEDAPA, le CIVAM 35 IT, ainsi que la Marmite et Réseau CIVAM (ces dernières n'ayant pas prit part aux actions).



Figuré n°2 : Carte des groupes ayant travaillé sur des actions de portes-ouvertes en 2023.  
Source : Helle Sarah, 2023

- ADAGE : “Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement : Association d'éleveur·ses qui promeut et accompagne le développement de systèmes herbagers autonomes, économes et vraiment durables, par les échanges de savoir et de savoir-faire entre pairs.” Animatrice de l'ADAGE
- Terre de Liens : “Terre de Liens Bretagne est un mouvement citoyen proposant des outils d'accès au foncier agricole pour agir concrètement et collectivement sur la préservation de l'agriculture biologique et paysanne. Nous mettons également notre expertise foncière au service de différents publics pour accompagner des candidat·es à l'installation, des agriculteur.rice.s cédant.e.s et des propriétaires de foncier agricole, conseiller les collectivités territoriales ou encore sensibiliser le grand public.” Animatrice de Terre de Liens
- CIVAM IT 35 : “Le Civam 35 Installation Transmission est une association qui accompagne la reprise et la création d'activités agricoles pour le maintien de campagnes vivantes. Nous proposons des accueils individuels, de l'accompagnement de projet collectif, des rencontres collectives entre porteurs de projets, des annonces foncières ainsi que des cycles de formations à l'émergence de projets.” Animatrice CIVAM IT 35

- Accueil Paysan 35 : “Accueil Paysan 35 est une association d'éducation populaire rassemblant des agriculteurs et des acteurs ruraux qui pratiquent l'accueil à la ferme et en milieu rural. Ensemble, ils s'engagent en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme et accueil durables, équitables et solidaires.” Animatrice Accueil Paysan 35
- CEDAPA (Centre d'Etude pour un Développement Agricole Plus Autonome) : “Le CEDAPA est une association d'éleveurs des Côtes-d'Armor qui défend l'autonomie des exploitations agricoles par le développement des systèmes herbagers”(CEDAPA)
- CIVAM AD (Agriculture Durable) 56 : “Le CIVAM est une association issue de l'éducation populaire.” “Depuis plus de 20 ans, le CIVAM AD 56 accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs systèmes de production vers une agriculture autonome et économe. C'est un groupe d'agriculteurs qui travaille collectivement au maintien et au développement d'une agriculture durable dans le Morbihan. Les objectifs qui sont visés sont entre autres l'amélioration du revenu, de la qualité de vie et de l'empreinte sur l'environnement.”(Réseau CIVAM)
- CIVAM 29 : “Le CIVAM 29 est une association d'éducation populaire, constituée d'individus agissant collectivement pour défendre une ruralité vivante et solidaire. Le CIVAM 29 accompagne les initiatives d'agriculteurs et de ruraux du Finistère dans des actions qui s'inscrivent dans la recherche d'un développement durable.” (CIVAM 29)

Ce groupe de travail est financé par deux acteurs régionaux, dans le cadre d'une Convention partagée entre l'ADEME de Bretagne et le Conseil Régional de Bretagne. Il s'agit d'un financement historique, qui transite par la fédération régionale pour arriver aux groupes locaux. Ces financeurs partagent l'intérêt qu'ont les membres du groupe à développer leurs liens avec les collectivités territoriales, les incitent à y aller et soutiennent financièrement ce travail. En effet, l'ADEME et le CRB apprécient le travail et la vision de l'agriculture des CIVAM dans le sens où ils se démarquent de ceux des autres acteurs du monde agricole et qu'ils les jugent plutôt volontaristes. Ils souhaitent que les CIVAM puissent communiquer dessus afin qu'ils soient davantage connus des acteurs des collectivités. Cela favoriserait un rééquilibrage des rapports de force ainsi que des actions, ce qui pourrait de fait avoir des conséquences sur les actions qu'elles entreprennent.

Ainsi, le programme prévisionnel 2021-2023 construit dans le cadre de ce co-financement prévoit alors deux axes, dont celui-ci : “S'adapter aux enjeux du changement climatique : construire une stratégie de déploiement d'actions au service des territoires et de leurs acteurs”. On y retrouve ces engagements d'actions :

- “ - produire des supports de communication en direction des différents acteurs  
 - favoriser l'émergence de nouveaux partenariats en lien avec les enjeux agricoles et alimentaires du changement climatique, développer un réseau de partenaires  
 - informer et sensibiliser ”

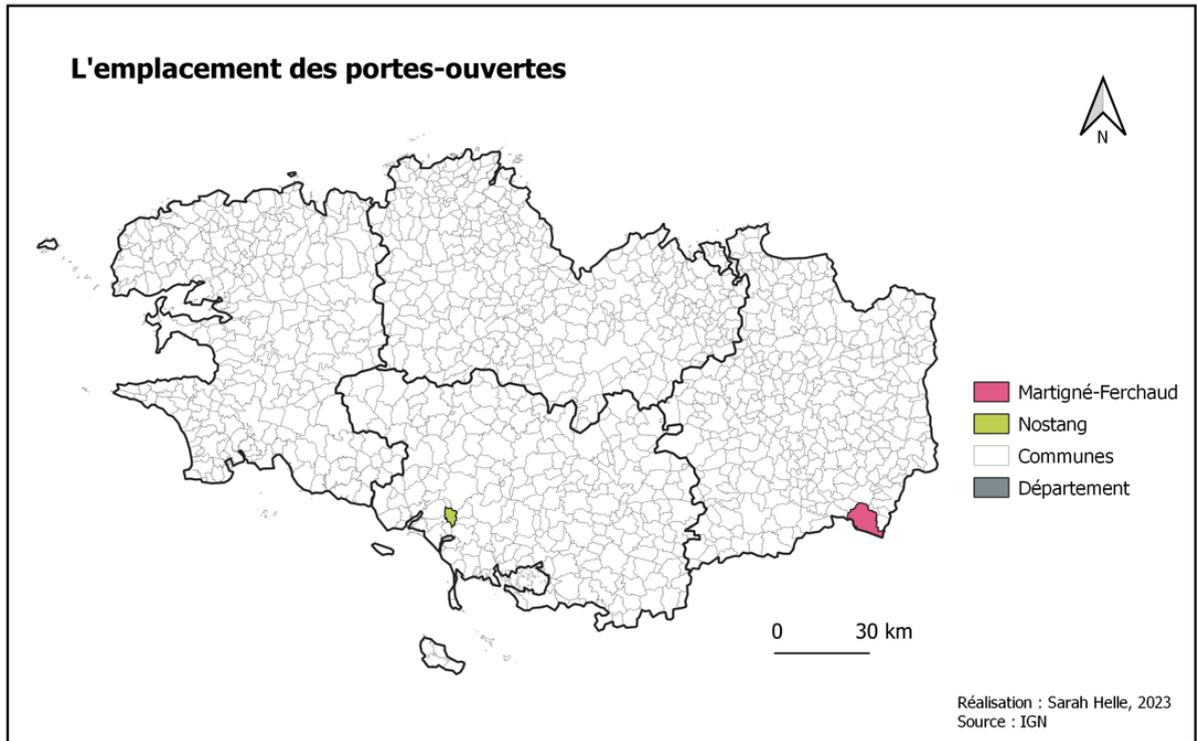
En effet, les associations expliquent que dans un objectif de travailler sur les enjeux énergétiques, climatiques et de résilience dans le cadre d'un développement durable des territoires, elles se trouvent en nécessité de se mettre en lien avec les acteurs locaux, et de collaborer avec eux. Pour ce faire, elles doivent engager des démarches d'interconnaissance avec ces derniers.

Ainsi, parmi de nombreuses actions, elles ont indiqué dans le programme souhaiter organiser des actions de sensibilisation des acteurs locaux sur ces enjeux, notamment par le biais de portes-ouvertes. Elles ont également inscrit la volonté d'échanger avec l'ADEME, le CRB et BRUDED, qui est un réseau de collectivités en Bretagne et Loire-Atlantique portant sur le développement durable. Ces organismes portent des sujets entre autres sur l'énergie, le changement climatique et l'agriculture auprès de collectivités locales. L'objectif étant de chercher des pistes d'actions et d'étoffer leur stratégie dans ce travail.

Ce groupe s'est mobilisé durant ce printemps 2023 sur des actions de communication, de sensibilisation et de développement de sa stratégie auprès des collectivités territoriales. Un premier souhait était de produire un document de communication présentant les actions des CIVAM bretons, les objectifs qu'ils visent et la présentation de ce que les collectivités pourraient élaborer sur leur territoire, au sujet de la transition écologique, énergétique et climatique des systèmes agricoles et des territoires.

Le groupe avait également prévu d'organiser deux portes-ouvertes à destination des collectivités bretonnes, sur deux fermes du réseau. Les déroulés étant la visite des fermes et la découverte de leur système ainsi que d'un temps d'échanges avec les élus et techniciens.

Les portes-ouvertes se sont tenues en Ille-et-Vilaine, sur la commune de Martigné-Ferchaud le 26 mai ainsi que dans le Morbihan à Nostang le 1er juin. La première était destinée exclusivement aux élus et techniciens des collectivités et portait sur un système herbager bovin lait ainsi qu'une activité d'accueil à la ferme économes et producteurs en énergie. Elle a été organisée par les CIVAM d'Ille-et-Vilaine (ADAGE, Accueil Paysan 35, CIVAM IT 35), ainsi que par deux associations régionales, à savoir Terre de Liens Bretagne et la FRCIVAM. A Nostang, la porte-ouverte était avant tout destinée à des acteurs du monde agricole, et avait pour but de présenter deux travaux menées par des agriculteurs sur l'utilisation de ressources fourragères adaptées à la sécheresse et sur la production de cultures destinées à l'alimentation humaine.



Figuré n°3 : Carte de l'emplacement des portes-ouvertes. Source : Helle Sarah, 2023

## II- L'agriculture, un secteur aux forts enjeux énergétiques et d'adaptation au changement climatique, dont la régulation se décentralise

### 1) L'agriculture, entre secteur responsable et victime du dérèglement climatique

#### La situation actuelle

Le dérèglement climatique, phénomène mondial d'origine anthropique, est un sujet qui suscite de plus en plus l'attention et la peur des populations, et ce surtout depuis une vingtaine d'années. Il s'agit d'une modification de l'environnement majeure effectuée sous l'anthropocène, et débutée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle se traduit par une tendance globale au réchauffement des températures moyennes planétaires sur le long terme, ainsi que par une augmentation de la variabilité climatique, causant des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes et récurrents.

Les débuts des études et de la compréhension de ce phénomène remontent à partir des années 50, notamment avec des études de volcanologie. Dans les années 60, la théorie d'un réchauffement climatique dû aux activités anthropiques se diffuse, et à la fin de la décennie apparaissent des ONG environnementales nourries par ces connaissances et par la volonté de proposer des alternatives mondiales. C'est aussi la prise de conscience, plus globale, du caractère limité des ressources naturelles et d'une crise écologique. Les revendications des mouvements écologistes infusent dans la société civile et dans le pouvoir politique, et en 1972 a lieu le premier Sommet de la Terre à Stockholm. Réunissant des représentants politiques de 113 pays, il

s'agit de la première fois où les préoccupations écologiques sont abordées en instance mondiale. En 1987, le concept de développement durable émerge lors de la présentation du rapport Brundtland à l'assemblée générale de l'ONU. L'année suivante, le GIEC est créé et commence à publier des rapports sur l'évolution du climat, les perspectives via l'établissement de scénarios, et les conséquences environnementales et sociétales.

L'augmentation globale des températures s'est par exemple traduite par des épisodes de sécheresse intense, comme en 2021 en Sicile avec un record de chaleur en Europe continentale, avec 48,8°C. Mais les conséquences sont plus complexes et entraînent des phénomènes climatiques très variés, et qui s'auto-influencent. Il s'agit de l'augmentation en fréquence et intensité des inondations, des vagues de froid, des tempêtes, des cyclones, etc. Ces phénomènes ont de très nombreuses conséquences environnementales, telles que la fonte des glaces et la montée du niveau des océans, le recul de la biodiversité et la modification des aires de répartition des espèces, la distribution anormale en eau, l'aggravation des feux de forêts, etc. Ces catastrophes sont susceptibles de s'auto-alimenter ainsi que d'alimenter le dérèglement. En effet, les feux de forêts peuvent libérer de grandes quantités de CO<sup>2</sup>, le permafrost en fondant pourrait en émettre ainsi que du méthane, et les océans, en se réchauffant ainsi que par un ralentissement de la circulation thermohaline, pourraient (hypothèse non vérifiée) ne plus pouvoir absorber autant de dioxyde de carbone,... Ceci amène à la théorie (non vérifiée) d'un emballement climatique.

Il est à noter que l'Homme dérègle le climat sur des échelles différentes. Localement, les villes sont sujettes aux îlots de chaleur urbain, au niveau plus régional, il peut s'agir de la déforestation et de l'assèchement des zones humides, tandis que l'effet de serre a des répercussions plus globales.

Les populations humaines, en même temps que la biodiversité, dont elles sont dépendantes, souffriront de ces conséquences environnementales. Les dégradations matérielles, l'influence des phénomènes climatologiques extrêmes sur la santé et la sécurité, les pertes agricoles et le recul des terres arables, les déficits d'approvisionnement en eau.... Des crises économiques et sociales en découleront, amenant à des épisodes de paupérisation et de fragilisation des populations. Le dérèglement climatique pourrait ainsi, de manière indirecte, favoriser l'émergence de conflits humains, dont des guerres (nouvelles guerres de l'eau,...), ainsi que provoquer des vagues de migration, ce qui a déjà commencé.

Les enjeux et risques sont d'autant plus forts que les pressions humaines s'intensifient, du fait de l'augmentation très rapide de la démographie et de la volonté évidente des populations d'améliorer leurs conditions de vie. Il est estimé que la population humaine a atteint les 8 milliards d'individus en 2022, alors qu'elle était de 6,1 milliards en 2000 selon l'ONU. L'organisation prévoit, selon ses projections, qu'en 2050 elle atteindrait 9,7 milliards, et 10,4 milliards en 2080, avant de se stabiliser jusqu'en 2100 (ONU).

Le dérèglement climatique est causé par l'accumulation par l'Homme de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Ils sont relâchés en quantité différente et ont un potentiel de réchauffement également différent. Les principaux en terme d'émission sont le dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et les GES fluorés (hydrofluorocarbure,...). L'effet de serre est un phénomène "naturel" qui se trouve modifié par l'impact de l'accumulation des GES. Ceux-ci empêchent une part du rayonnement infrarouge, et donc de l'énergie solaire, qui parvient à traverser la couche d'ozone d'être renvoyés dans l'espace.

L'agriculture est un secteur d'activité qui a une position bien particulière dans ce contexte. En effet, elle est à la fois source de solutions et de causes par rapport au dérèglement climatique et à l'utilisation d'énergie. En tant que secteur vital, et particulièrement exposé aux aléas climatiques, environnementaux et économiques, elle constitue dans ce contexte avec la ressource en eau l'une des plus grandes vulnérabilités des économies.

Il existe plusieurs données contradictoires sur la part du secteur agricole sur les émissions de GES mondiales, en effet les méthodes de calcul divergent. Cependant, le sixième et dernier rapport du GIEC indique qu'elle est responsable de 22% des émissions de GES dans le monde, en prenant en compte l'impact de la déforestation (Le Figaro, 2022). En Bretagne, ce secteur était responsable en 2018 de 40% des émissions de GES, selon des données d'Air Breizh (OEB, 2023). Les émissions de méthane de la région représentaient 58% des émissions de GES. En France, en 2021 selon le CITEPA, il s'agissait de 45% des émissions. Le méthane a un pouvoir d'effet de serre 24 fois plus puissant que le CO<sup>2</sup> (TerriStory). L'agriculture bretonne est de plus très dépendante aux énergies fossiles. En 2018, 70% du mix énergétique de l'agriculture et la pêche reposait sur des produits pétroliers (OEB, 2020).

Enfin, la spécialisation des territoires engendre un allongement des circuits de production et de vente. En effet, la Bretagne importe ce qu'elle ne produit pas. Ainsi, l'éclatement des systèmes de polyculture-élevage et les changements dans l'alimentation animale ont induit une forte dépendance des territoires aux transports, notamment routier mais aussi maritime, pour l'acheminement des denrées alimentaires. Les élevages bretons important par exemple des tourteaux (protéines pour les animaux d'élevage) de soja, dont la plupart proviennent du Brésil. A l'inverse, comme nous l'avons mentionné, la Bretagne exporte certaines de ses productions, surtout carnées, dont certaines sont largement excédentaires.

Les espaces agricoles bretons ont de plus perdu de leur capacité de stockage du carbone. Le bocage et les prairies, qui constituent des puits de carbone, ont subi de fortes régressions en Bretagne. Entre 1960 et 1980, 60% du linéaire du bocage breton a été arraché, et de 1996 à 2008 il s'agit de 12% (Bretagne Vivante, 2022). En ce qui concerne les prairies, ce sont les prairies permanentes qui permettent le stockage du carbone sur le long terme, car en les labourant elles en libèrent. Celles-ci ont fortement régressé en Bretagne.

L'agriculture est également une victime du dérèglement climatique. Le territoire régional subit et continuera de subir ces effets néfastes. L'année 2022 a été marquée par un épisode de sécheresse record, avec des canicules les mois de juin et juillet. Le 18 juillet a été la journée la plus chaude avec 40°C à Rennes. Il s'agit de l'année la plus chaude jamais enregistrée à Rennes et à Brest, selon le Haut Conseil Breton pour le Climat dans son rapport annuel de 2023, et presque tous les mois ont dépassé les températures moyennes. Ces températures record se sont couplées à un déficit pluviométrique, particulièrement sur le mois de juillet où les déficits de précipitation atteignent 98% à Rennes et 94% à Brest par rapport à une année moyenne (4 mm de pluie à Brest et 0.8 mm à Rennes) (HCBC, 2023).

Les impacts sur l'agriculture selon ce même rapport sont nombreux. Si l'on prend l'exemple de l'élevage, ce secteur a pâti de la baisse en qualité et volume des ressources fourragères. En effet, l'arrêt de croissance et le dessèchement de l'herbe ont été constatés sur l'ensemble de la région. Ainsi, en juillet, les prairies permanentes ont subi 25% de déficit de pousse. Le déficit en matière sèche du maïs, dont les besoins en eau sont au plus fort durant la période estivale, a atteint 37% à l'automne. Le rapport indique que l'évolution des températures en Bretagne conduit à une possibilité de production de nouvelles cultures, telles que la vigne. Les indices bioclimatiques de viticulture sur certains espaces bretons sur la période 2010-2020

viennent appuyer ce fait, puisqu'ils sont similaires à ceux d'Angers sur la période 1951-1980. Ce dérèglement climatique se poursuivra en Bretagne, et selon le Haut Conseil Breton pour le Climat, le scénario 8.5 (le plus pessimiste) du 6ème rapport du GIEC place les températures de 2022 comme moyennes pour la moitié du XXIème siècle.

Les impacts climatiques de l'agriculture sont de nature variée, et très liés à l'intensification globale des pratiques agricoles avec la modernisation de l'agriculture, à la mondialisation ainsi qu'au changement du régime alimentaire des populations humaines au cours des 60 dernières années.

## Histoire de la modernisation

En France, la modernisation agricole a débuté après la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agit de profondes mutations, à la fois agronomiques, environnementales, économiques et sociales, et l'on parle même de révolution agricole du XXème siècle. Elle s'inscrit dans le contexte des "30 Glorieuses", dans une période de forte croissance économique fondée sur le développement de la révolution industrielle, c'est-à-dire la production de masse et l'utilisation du pétrole. Nous nous appuyerons pour en retracer l'histoire, en France et en Bretagne, sur l'ouvrage "*Les révolutions contemporaines en France*" (Devienne, 2018).

Au sortir de la guerre, la France est une société rurale, et la part de travailleurs du secteur rural est importante. L'agriculture familiale prédomine, sur des exploitations nombreuses (2,3 millions en 1955) et à la taille relativement limitée. L'emprise des terres agricoles sur le territoire national était conséquente (63% en 1950), cependant la production était davantage destinée à l'autoconsommation familiale, ce qui explique la prépondérance des systèmes de polyculture-élevage. Ces systèmes avaient également des avantages agronomiques très intéressants, puisqu'ils permettaient une autofourniture en intrants. De plus, ils étaient très adaptés aux contextes pédoclimatiques locaux, ainsi les pratiques agricoles, les espèces et variétés utilisées différaient sensiblement en fonction des territoires. Les rotations faisaient alterner des cultures variées, permettant à la fois de régénérer les sols, de limiter les dégâts des maladies et parasites et de répondre aux besoins des élevages et de la famille, dont l'alimentation était très tournée vers les produits végétaux.

En 1950 débute le processus d'industrialisation des moyens de productions agricoles, dans le contexte de la révolution technologique. En effet, le plan Marshall via des aides permet l'acquisition de tracteur, c'est le début du machinisme agricole, qui s'appuie sur la ressource en pétrole. Les tracteurs engendrent un bond considérable de la productivité des agriculteurs, qui n'ont plus besoin d'être aussi nombreux et qui peuvent travailler sur des parcelles bien plus grandes. C'est le début de l'exode rural ainsi que du remembrement.

Il se caractérise donc par un élargissement des parcelles, l'arrachage de haies, la suppression des talus, le drainage de zones humides etc. L'achat des machines ainsi que des exploitations toujours plus grandes a amené les agriculteurs à chercher encore davantage à augmenter la rentabilité de leurs systèmes, conduisant à des sélections génétiques ainsi qu'à des fourrages plus riches énergétiquement. Les rotations complexes laissent place à des cycles plus longs à la production standardisée et moins diversifiée, rendant les systèmes dépendants aux intrants (engrais, pesticides, herbicides...) commercialisés par des sociétés privées. Le

développement du transport routier permet quant à lui d'acheminer ces intrants ainsi que de commercialiser la production agricole et de fournir les industries agroalimentaires et les commerces. Ainsi, les achats facilités en intrants conduisent à une concentration des élevages en bâtiment et en hors-sol, ainsi qu'à la spécialisation en fonction de bassins de production, qui est une conséquence majeure de la modernisation agricole. Les systèmes de complémentarité agronomique des pratiques agricoles disparaissent par cette possibilité d'achat, et les territoires se spécialisent, notamment en fonction de leur contexte géographique (topographie et contexte pédoclimatique), les transports des productions d'un territoire à l'autre le permettant. Les transports accentuent d'ailleurs la spécialisation car ils engendrent une concurrence, qu'elle soit infranationale ou internationale, avec le développement de la mondialisation, et allongent les circuits de vente (importations de soja pour l'élevage, etc). Enfin, la PAC, créée en 1962, y participe aussi, en soutenant financièrement davantage la production en sucre, céréales, lait et viande bovine.

Les exploitations bretonnes dans les années 1950 étaient caractérisées par une taille très réduite, n'excédant pas en général les 15 à 25 hectares. Elles se spécialisent dans l'élevage, et en combinent plusieurs types sur toutes les exploitations, sur des systèmes de polyculture-élevage ou de polyélevage. Une spécialisation plus poussée vient, à la fin des années 60, engendrer le développement du mono-élevage, laitier, porcin ou avicole. Les systèmes se spécialisent également, en fonction de la taille des exploitations et du contexte pédoclimatique, dans le maraîchage et les cultures de vente. C'est le début des grandes exploitations et du hors-sol, ainsi que de l'arrachage du bocage. La "révolution fourragère" débutée dans les années 50 consiste en un retournement des prairies permanentes, grâce à la motorisation, afin de réaliser des rotations. Les prairies temporaires résultantes sont standardisées et composées de ray-grass anglais (graminée), en association ou pas avec du trèfle blanc (légumineuse). Dans les années 70, le maïs ensilage se développe en raison des avantages qu'il offre en termes de rendement et d'apport énergétique, et les prairies permanentes et temporaires reculent à son profit. Cependant, il nécessite de nombreux intrants ainsi qu'une irrigation en été et un drainage des terres les plus humides. La part dans la ration animale du maïs va grandissante, et sur certaines exploitations, en particulier les grandes exploitations laitières ou celles où les terres sont dispersées (et donc où la mobilité est un frein) le zéro-pâturage se développe.

A partir des années 90, la révolution technologique apporte au secteur de l'élevage bovin les robots de traite ainsi que d'autres équipements basés sur l'énergie électrique (puces etc).<sup>21</sup>

## 2) L'agroécologie, un outil de transition énergétique et de résilience

Face aux constats de la non durabilité des pratiques agricoles, et de la possibilité de produire autrement, l'agroécologie (ainsi que l'agro-éco-climatologie) apporte des solutions. Elle s'est en effet développée en contrepoint au "mal" développement causé par les systèmes agroalimentaires, engendrant inégalités sociales (accès à l'alimentation, revenus dignes pour les agriculteurs, etc) et dégradations environnementales.

Elle peut être ainsi définie :

-« L'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des systèmes agroalimentaires. Elle est par définition une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales, ce qui constitue un défi intellectuel majeur pour la recherche en agronomie (Buttel 2003) » (Stassart et al., 2012, p.5).

-«L'agroécologie n'est définie ni exclusivement par des disciplines scientifiques, ni exclusivement par des mouvements sociaux, ni exclusivement par des pratiques (Wezel, Bellon et al. 2009). Elle est appelée à devenir un concept fédérateur d'action intermédiaire entre ces trois dimensions.» (Stassart et al., 2012, p.12).

En effet, elle porte aussi bien sur l'agronomie en tant que telle que sur les filières et la consommation agroalimentaire. De plus, elle s'inscrit en France dans un contexte dans lequel, depuis les années 90, l'agronomie n'est plus l'apanage du champ scientifique, et où les mouvements sociaux contribuent aux innovations et au débat politique sur ces sujets (Heller, 2002).

Miguel Altieri, universitaire américano-chilien et professeur d'agroécologie, a théorisé 5 principes. Selon l'étude de Leménager et Ehrenstein, il s'agit de :

“(i) l'optimisation des flux de nutriments et le recyclage de la biomasse ; (ii) la gestion de la matière organique du sol et la stimulation de son activité biotique ; (iii) la minimisation des pertes en termes d'énergie solaire, d'eau et d'air par une gestion microclimatique et par une protection du sol ; (iv) la diversification des espèces et des variétés génétiques cultivées dans le temps et dans l'espace ; (v) enfin, l'accroissement des interactions et des synergies biologiquement bénéfiques entre les cultures et avec ce qui les entoure, l'ensemble devenant un agroécosystème.” (Altieri, 1995) (Leménager et al. 2016, p.65).

Elle se situe au cœur d'une controverse scientifique et politique sur les perspectives des systèmes agraires, l'opposant au modèle des biotechnologies, au récit basé sur la productivité.

L'agroécologie est un concept importé des Etats-Unis et d'Amérique latine, dont les origines remontent à l'entre-deux guerres. Ses principes se sont développés notamment lors de la prise de conscience écologiste des années 70, afin de trouver des méthodes alternatives au labour profond, provoquant un phénomène d'érosion, et à l'utilisation de biocides, dangereux pour la santé. Le terme d'agroécologie a ensuite été utilisé par le CIRAD, centre de recherche français travaillant sur les régions tropicales et méditerranéennes, afin de diffuser et diversifier ces principes dans les régions tropicales (Griffon, 2014).

Dans les années 80, elle fait son apparition dans la littérature scientifique. Au fur et à mesure des crises environnementales et agricoles, les principes de l'agroécologie se sont diffusés auprès des agriculteurs, de l'ensemble de la société ainsi que des politiques. En France, elle a été portée sous le quinquennat Hollande, mais l'est depuis moins dans les instances gouvernementales car il s'agit d'une notion vague (Grimonprez, 2022).

En effet, l'agroécologie n'est ainsi pas une agriculture en soi, il s'agit plutôt de principes, adoptés par des mouvements et démarches aux héritages culturels ainsi qu'aux projets politiques différents : agriculture biologique, agriculture durable, agriculture paysanne, agroforesterie, agriculture de conservation, agriculture raisonnée, permaculture, biodynamie,

production intégrée, protection intégrée, agriculture régénérative, agriculture écologiquement intensive, ...

### Zoom sur l'agriculture durable

L'agriculture durable renvoie au concept de développement durable. Il existe beaucoup de définitions de ce mouvement, c'est pourquoi Frédéric Zahm, chercheur et agroéconomiste en évaluation de la durabilité en agriculture à l'INRAE, a fait un travail sur l'état de l'art en la matière. Il a ainsi proposé cette définition :

“Une agriculture durable est une agriculture écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine. Elle contribue d'une part à la durabilité du territoire dans laquelle elle s'ancre par la multifonctionnalité de ses activités et d'autre part à la fourniture de services environnementaux globaux qui répondent aux enjeux non territorialisables du développement durable.” (F. Zahm et al, 2015, P.15)

Les CIVAM proposent cette définition : “L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures”(TransRural Initiatives, 2009).

F. Zahm a par ailleurs souligné la diversité des approches de ce concept, qui s'expliquent par l'évolution des connaissances sur le plan historique mais aussi par l'appropriation différentielle des groupes sociaux en fonction d'enjeux locaux et globaux, sur le plan géographique (Zahm et al, 2015). Il existe ainsi plusieurs méthodes d'évaluation de la durabilité des exploitations. Celle développée par Réseau CIVAM repose sur 21 indicateurs, quand celle du diagnostic IDEA4, indicateur développé par un Comité Scientifique, composé d'organismes d'enseignement, de recherche, d'instituts techniques et d'acteurs du développement agricole, repose sur 53 indicateurs.

Certaines pratiques agroécologiques peuvent contribuer à réduire les consommations en énergie, via notamment les économies en intrants et l'autonomie des fermes, permises entre autres par la diversification des cultures (introduction de légumineuses,...), l'allongement des rotations et les systèmes en polyculture élevage. Ces techniques permettent en effet de fertiliser les terres et d'alimenter de manière plus économe en énergie les troupeaux. Comme nous l'avons dit, ces pratiques agricoles permettent également de jouer sur la résilience des territoires, de limiter les importations et les exportations. L'implantation de haies, et plus largement le développement de l'agroforesterie ainsi que le développement des prairies permanentes permettent de stocker du carbone, et les haies de produire du bois énergie, moins polluant que les énergies fossiles. Ces pratiques favorisent la protection de la quantité en eau, car les haies limitent le ruissellement et permettent une infiltration de l'eau dans le sol, et les prairies demandent moins d'eau que les céréales pour nourrir les cheptels.

### 3) Les politiques publiques agricoles : de l'échelle européenne à l'échelle locale

Les politiques agricoles sont « un ensemble de mesures réglementaires, dispositifs structurels, moyens financiers et humains interdépendants, mis en œuvre par la puissance publique pour contribuer à la progression du secteur agricole » (Ribier, 2008, P.1)

Elles permettent, via des outils redistributifs et/ou réglementaires, d’agir sur les productions agricoles et leur mise en marché. Certaines intègrent les enjeux environnementaux.

Le droit européen est celui qui a la plus grande influence sur l’agriculture. Celle-ci est concernée par des directives européennes, portant sur des thématiques environnementales, comme celle de la responsabilité environnementale (pollueur-payeur). Mais l’outil phare en matière de régulation et de soutien à l’agriculture, car très structurant, est la PAC. Ses outils principaux sont des aides financières, qui garantissent un revenu minimum et incitent à certaines pratiques. Elle est constituée de deux piliers : le soutien des marchés et des revenus agricoles ainsi que la politique de développement rural. La PAC a, au fil du temps, intégré des mesures de soutien aux pratiques agroenvironnementales. Le premier pilier contient désormais pour le nouveau programme 2023-2027 des écorégimes, qui remplacent les “paiements verts” de la programmation précédente, qui représentent 25% des aides directes aux agriculteurs. Leur attribution en France se base sur un système de points, qui peuvent être obtenus au choix par 3 voies différentes. La première est la voie des pratiques, qui comprend la diversité des cultures, les prairies et pâturages permanents, les cultures pérennes et le bonus haies. Une seconde est la voie de la certification avec un premier niveau correspondant à un certain niveau de respect du cahier des charges de la certification environnementale, un second avec le label HVE et un troisième avec le label Agriculture biologique. La troisième voie est celle de la biodiversité, et vise à apporter un soutien financier à des pratiques non marchandes. Le second pilier de la PAC, financé par le FEADER, comprend des MAEC. Ce sont des engagements sur des pratiques agroécologiques sur une période de 5 ans. Ils consistent en une indemnisation financière de ces pratiques, qui peuvent engendrer des coûts pour les agriculteurs et un manque à gagner. Leur attribution est calculée sur le système agricole de l’exploitation, les enjeux locaux dans lesquels elle s’inscrit et sur la préservation de la diversité génétique des races et variétés.

L’Etat français et l’Europe sont les principales sources des politiques agricoles qui s’appliquent sur le territoire national. Tout d’abord, comme chaque Etat membre de la Communauté Européenne, l’Etat français élabore un Plan Stratégique National, qui fixe la répartition du budget de la PAC versé par l’UE. De plus, le ministère de l’Agriculture (actuellement Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire), définit des orientations et agit via l’outil législatif. La loi Climat et résilience adoptée en 2021 et contenant des propositions issues de la Convention Citoyenne pour le Climat, vise notamment à lutter contre l’artificialisation des sols, agir sur la protection des hydrosystèmes et sur la réduction aux émissions dues aux engrais azotés. Le projet de pacte et loi d’orientation agricole (PLOA) contient, parmi les enjeux discutés actuellement, la transition climatique. Un des trois groupes de travail est celui de l’adaptation et de la transition face au changement climatique. L’Etat agit également dans les territoires sur la régulation du secteur agricole via ses services déconcentrés, qui sont en charge de l’essentiel de ce travail. Il s’agit des Préfectures, des DRAAF ainsi que des DDT.

Les différentes vagues de décentralisation ont renforcé les compétences des collectivités territoriales, qui ont acquis des compétences, et au-delà de ces compétences, possèdent des politiques agricoles, sujet qui a longtemps été l’apanage de l’Europe et de l’Etat (Pahun, 2022). Ainsi, les Régions sont désormais en charge de la gestion des fonds européens du deuxième pilier de la PAC, depuis la loi Maptam de 2014. La loi NOTRe, adoptée en 2015, leur a attribué la compétence économique et agricole. Celles-ci définissent donc des orientations et attribuent des aides. Le SRADDET, document structurant produit par les Régions, contient des orientations stratégiques ainsi que des objectifs. Elle attribue des fonds en faveur de l’agroécologie, et entend entre autres contribuer par ce biais au développement d’une agriculture moins impactante sur le

climat et la ressource en eau. Le dispositif Agri bas carbone a pour but de sensibiliser et d'accompagner les éleveurs sur des pratiques émettant moins de GES et favorisant le stockage carbone. Le dispositif AGRI Invest soutient les investissements visant entre autres à la réduction des émissions de GES des exploitations, sous forme d'appels à projets. Le programme Breizh Bocage, notamment via des fonds du FEADER, finance la replantation de haies. Le conseil régional finance également des projets collectifs d'agriculteurs dans le cadre de "l'AEP", sous forme d'appels à projets.

Les départements, suite à la baisse de leurs fonds pour le soutien à l'agriculture causée par des restrictions budgétaires, et par la fin de la clause de compétence générale suite à la loi NOTRe, se sont au contraire effacés par rapport aux Régions. Ils peuvent cependant toujours, par des conventions avec elles, s'impliquer dans ces thématiques. C'est le cas du département de l'Ille-et-Vilaine qui accorde des subventions pour la conversion aux systèmes herbagers, le développement de l'agroforesterie et l'achat d'équipements visant à réduire les consommations en énergie.

Les intercommunalités sont un acteur émergent sur les questions agricoles et d'énergie, la loi NOTRe renforçant leurs compétences. Elles se saisissent de ces questions via leurs compétences de gestion des milieux aquatiques et de développement économique, mais aussi en lien avec les sujets de l'alimentation, du cadre de vie etc. Suivant leur catégorie, elles ont des compétences obligatoires plus ou moins en rapport. Les intercommunalités peuvent disposer d'un service environnement, facultatif ou non. Cet aspect facultatif occasionne une variabilité dans l'implication et dans les projets menés par les intercommunalités sur ces thématiques. Les PCAET et les PAT/PAAT sont deux dispositifs phares sur les questions agricoles, alimentaires et d'énergie. Il s'agit d'outils de planification qui permettent de poser un diagnostic, de définir une stratégie territoriale et d'élaborer un plan d'action, et de mettre en place un suivi et une évaluation de ces actions. Les PCAET portent sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que sur la production d'énergie renouvelable. Les PAT ont pour objectif de favoriser une alimentation durable et locale. Ils portent entre autres sur l'évolution des pratiques agricoles ainsi que sur la protection du foncier agricole.

Enfin, les communes s'investissent de manière générale très peu sur les questions agricoles, mais elles bénéficient de la clause générale de compétences. Elles peuvent, à travers des sujets croisés, mener des projets en lien avec l'agriculture. Par exemple, celles qui disposent d'une restauration collective peuvent faire le lien avec l'agriculture locale en achetant des denrées alimentaires.

### **III. Méthodes - Les actions de développement de la stratégie du groupe Energie et changement climatique**

#### 1) La préparation des portes-ouvertes

#### Les objectifs et enjeux

Les travaux du groupe Énergie-changement climatique de cette année portant sur les collectivités territoriales avaient donc comme objectifs de produire un événement commun entre structures membres, d'expérimenter une action s'adressant aux collectivités, de faire découvrir les associations aux participants ainsi que de les sensibiliser aux enjeux relevant de l'énergie et du changement climatique en lien avec l'agriculture. En parallèle, la FRCIVAM souhaitait développer ses connaissances au sujet du fonctionnement des collectivités territoriales, développer sa stratégie d'actions de soutien des groupes sur le lien avec les collectivités et la stratégie commune des structures membres.

Ma mission a été de participer aux travaux de communication ainsi que de réflexions sur la stratégie du réseau sur cet axe. J'ai ainsi coordonné et participé à l'écriture de fiches à destination des collectivités, et réalisé pour cela des entretiens avec des adhérents. J'ai constitué un fichier de contacts des collectivités bretonnes, construit un mail d'invitation aux portes-ouvertes pour celles-ci ainsi qu'un mail post-événement, appelé des techniciens pour les y convier, géré les inscriptions de par la création d'un formulaire, créé une fiche-enquête de besoin. La deuxième phase de ma mission m'a amenée à mener des entretiens de natures différentes. J'ai rencontré des salariés de trois structures précédemment mentionnées : l'ADEME Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et l'association BRUDED sur de l'interconnaissance et du développement de stratégie. J'ai mené des entretiens avec des salariés et adhérents du réseau portant sur leurs liens avec les collectivités et ce qu'ils souhaiteraient développer, puis sur la thématique de ce lien dans l'axe de travail Energie et Changement climatique. Par la suite, j'ai rencontré des adhérents afin de dresser un bilan des portes-ouvertes et des pistes de liens qu'ils aimeraient développer avec les collectivités.

Les enjeux de ma mission pour la fédération régionale étaient d'abord relatifs à un point de vue pratique, puisque la communication et la constitution de listings de contacts sont des travaux essentiels, chronophages et coûteux. Les enjeux sont ensuite en lien avec le besoin de mettre en place des synergies communes dans le réseau et de connaissance des institutions, politiques publiques et dispositifs, outils qu'il pourrait investir, notamment en ce qui concerne les thématiques agricoles, énergétiques et climatiques. Il s'agit également de mieux connaître le fonctionnement, les compétences, les capacités politiques et les besoins des collectivités territoriales en la matière. Enfin, l'intérêt est de collecter ce qu'adhérents et salariés font, ont envie de mener, ce qui les bloque et en quoi la fédération pourrait les soutenir, et au-delà, de dégager des pistes d'actions cohérentes.

Tâches	Avril			Mai					Juin			
	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Découverte de la structure et des travaux	■											
Réflexions sur les outils de communication adaptés	■	■										
Elaboration du Mail et coordination/ participation à l'écriture des fiches			■	■	■	■						
Constitution du listing collectivités				■	■	■	■					
Entretiens ADEME, CRB et Bruded				■					■			
Invitation Presse						■						
Gestion des inscriptions et Portes-ouvertes							■	■				
Entretiens salariés et adhérents CIVAM								■	■	■		
Retranscriptions									■	■	■	
Ecriture Mail post-événement et bilans												■

Figuré n°4 : Tableau d'organisation du stage. Réalisation : Helle Sarah

## Découverte de la structure

La semaine de mon arrivée a été essentiellement destinée à la découverte de la fédération et des structures membres du projet. Elle a été rythmée par des réunions de présentation avec les salariés ainsi que des adhérents des CIVAM, qui se sont mêlées aux réunions de préparation des portes-ouvertes et des actions de communication. J'ai également consulté de la documentation produite par ces structures, telle que le rapport d'activité de la fédération régionale et l'observatoire technico-économique des systèmes bovins-laitiers de Réseau CIVAM. Ces lectures et premières rencontres m'ont permis de découvrir ce que font les CIVAM et ce qu'ils défendent.

## Préparation des actions

Les réunions préparatoires aux actions de communication ont porté à la fois sur la méthode de diffusion de l'invitation aux portes-ouvertes et sur la création d'un support de communication commun permettant de présenter les actions et la vision politique des CIVAM engagés dans le projet. Il a d'abord été convenu d'envoyer un mail "Save the date" un mois avant la première porte-ouverte, c'est-à-dire fin avril. Il devait contenir deux flyers afin de présenter les deux portes-ouvertes (Annexe 1). Y était inclus un lien d'inscription conduisant à un formulaire en ligne. S'en est suivi, deux semaines plus tard, l'envoi d'un autre mail élaboré par un prestataire spécialisé.

Etant donné que chaque échelon de collectivités locales peut ou a l'obligation de mener des actions en lien au moins avec une des thématiques abordées au cours des portes-ouvertes (énergie, agriculture, alimentation locale, économie locale, sociale et solidaire, adaptation au changement climatique et disponibilité de la ressource en eau), l'invitation devait être envoyée

au plus grand nombre de collectivités bretonnes possible. De plus, étant donné que les structures membres souhaitaient diffuser un message politique, elle pouvait aussi être envoyée à des contacts et structures qui ne collaborent pas directement en tant que partenaires avec les CIVAM (parlementaires, DDTM, Agence de l'eau, etc). Un travail de constitution d'un fichier de contacts des collectivités a été nécessaire. Les CIVAM bretons, en fonction des structures, n'ayant pas de liens avec certains types de collectivités ou pas avec toutes, les contacts étaient dispersés dans plusieurs fichiers différents, appartenant à des structures différentes. Ils étaient pour certains obsolètes ou incomplets, et certains types de collectivités ne faisaient pas l'objet de listing. Ainsi, la création d'un fichier excel centralisant les contacts valides et ceux obtenus, par une demande émise à des structures (DRAAF, Agence de l'Eau), des appels (intercommunalités) et des recherches internet, a permis de diffuser les invitations aux événements. Le listing qui a été produit, au format excel, contient les contacts mails, parfois téléphoniques ainsi que l'identité et l'adresse postale des :

- Secrétaires de mairies et d'intercommunalités (qui sont chargés de transférer les courriers aux élus et techniciens concernés)
- Présidents des Pays
- Élus aux Conseils Départementaux
- Elus au Conseil Régional
- Députés
- Sénateurs
- Chargés de mission PAT
- Chargés de mission PCAET d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (fichier incomplet)
- Bassins versants (fichier incomplet)
- Contacts "Eau" de Bretagne : DDTM, Région Bretagne, Agence de l'Eau, Syndicats d'eau potable (fichier incomplet), OFB
- Services Environnement et Agriculture des intercommunalités d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (fichier incomplet)

Il s'agit donc en tout de plus de 1 600 contacts. Cette mission étant très chronophage et se superposant à d'autres, le listing n'a pas pu être terminé. Ainsi, il manque parfois une partie des contacts d'élus ou de techniciens concernés par nos thématiques : techniciens départementaux et régionaux, élus et techniciens communaux et intercommunaux, etc.

Afin de rendre les portes-ouvertes plus visibles, il a été question de faire diffuser l'invitation par des structures partenaires. Ainsi, l'ADEME l'a fait auprès des chargés de mission PCAET, via le réseau plan climat qu'elle co-anime. Une invitation presse a été réalisée et un journaliste du Télégramme est venu lors d'une journée de préparation de la porte-ouverte à Nostang, et a écrit un article, potentiellement lu par des techniciens ou élus.

Enfin, nous avons étudié la possibilité de diffuser par d'autres moyens l'invitation. D'abord par le fait d'aller à la rencontre des élus et/ou techniciens lors d'événements qui en rassemblent sur les thématiques énergie/agriculture, mais il n'y en avait pas en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan à la période souhaitée. Toujours dans cette même piste de contact direct,

l'appel téléphonique nous a semblé pertinent. Ainsi, j'ai appelé les chargés de mission PCAET afin de les convier aux événements, et des salariés ont appelé des élus et techniciens de collectivités avec qui ils étaient en contact. Pour cela, j'ai créé un fichier commun afin de lister les contacts à qui l'on avait déjà adressé un mail, des salariés l'ont complété et indiqué quels contacts ils avaient appelés afin de ne pas faire de doublon. Des modes de communication tels que les réseaux sociaux ou une newsletter ont également été proposés, mais il s'agit d'outils à mobiliser plutôt à moyen et long terme, qui se réfléchissent dans la durée.

### Création des fiches thématiques

Des fiches thématiques à destination des collectivités ont été réalisées par les membres du projet, afin de montrer ce que sont et font les CIVAM sur des thématiques liées à l'énergie et au changement climatique et ce que les collectivités peuvent faire, avec des indicateurs et des verbatims d'agriculteurs à l'appui. L'objectif est de pouvoir donner un document que les élus/techniciens conservent afin qu'ils se rappellent des CIVAM et de ce qu'ils peuvent mener sur leur territoire. Les thématiques sont les suivantes :

- Soutenir les paysans dans leur recherche d'adaptation au changement climatique
- Stimuler la réduction de l'empreinte carbone des fermes et favoriser l'autonomie énergétique des territoires
- Encourager la préservation de la ressource en eau
- Favoriser le développement de la biodiversité sur les fermes
- Développer la résilience des territoires

Chaque fiche possède la même structure : une courte introduction, les objectifs des CIVAM, ce que les collectivités peuvent faire, la parole d'un agriculteur, un indicateur, les actions concrètes des CIVAM, des ressources bibliographiques ainsi que des contacts. La coordination de l'écriture a consisté à expliquer aux membres comment elles s'organisent et émettre des idées, remarques sur leur apports.

De plus, afin de recueillir des verbatims d'agriculteurs adhérents, j'ai demandé des contacts aux groupes CIVAM ayant travaillé ou s'intéressant aux thématiques en question. J'ai ainsi animé 5 entretiens semi-directifs sous forme d'appels téléphoniques d'en moyenne 30 minutes, portant sur leurs activités agricoles, pourquoi ils avaient effectué un changement dans leur système ou pourquoi leur système est intéressant (environnement, économie,...), ce qu'ils aimeraient dire à une collectivité. S'en est suivie une retranscription et le choix d'un verbatim par agriculteur, sur une des 5 thématiques.

Enfin, j'ai cherché des indicateurs démontrant l'urgence à agir ou la pertinence des solutions apportées par les CIVAM sur chaque thématique. Je me suis appuyée sur les connaissances des salariés des groupes CIVAM membres, sur leurs productions chiffrées ainsi que sur des ressources bibliographiques extérieures (articles scientifiques, recensements, littérature grise etc).

### Création des enquêtes de besoin

J'ai créé des fiches destinées à être remplies par les participants à la fin des portes-ouvertes (Annexe 2). Elles contiennent 4 questions :

- Comment avez-vous connu les CIVAM ?
- Aviez-vous déjà collaboré/participé à un événement avec les CIVAM ?
- Quels sont les sujets sur lesquels vous identifiez des besoins sur votre territoire ?
- Que pourraient proposer les CIVAM pour y répondre ?

Elles visent donc à la fois à recueillir des données sur la manière dont les participants nous ont connu, si nous les connaissons déjà aussi, et sur les besoins qu'ils ressentent, et comment nous pourrions y répondre. Cela peut donner des pistes.

Le résultat des fiches a été transmis à la FRCIVAM, qui pourra les remobiliser.

## 2) L'animation des portes-ouvertes

### La porte-ouverte de Martigné-Ferchaud

La porte-ouverte s'est déroulée le 26 mai, chez un administrateur de la FRCIVAM et sa conjointe. L'exploitation laitière de 77 ha est en système herbager. L'agriculteur a repris la ferme familiale en 2000, qui disposait d'un assolement important en maïs, puis au fil du temps il a considérablement réduit la part de cette surface au profit de prairies, s'est converti en bio, a bénéficié d'aides MAEC, a planté des haies et en 2020 est passé en système tout herbe (100% de la ration des vaches). Sa conjointe mène une activité d'accueil à la ferme via les 3 gîtes qu'elle gère et entretient. Dans leurs activités, le couple a intégré des méthodes et utilisent des équipements afin de produire et de réduire leur consommation en énergie, et de s'adapter/anticiper le changement climatique. En effet, les systèmes herbagers permettent de réduire considérablement les charges en énergie, d'autant plus que la pâture est privilégiée, de se passer ou de réduire les importations en aliments et l'usage d'engrais azotés, et sont davantage économes en eau par rapport à la culture du maïs. Les prairies temporaires de longue durée et les haies stockent du CO<sub>2</sub>, et le choix des espèces prairiales a été étudié pour supporter le réchauffement global des températures. Le système permet un rendement sur toute l'année, ce qui lui permet de ne pas tout miser sur une période, et ainsi d'accroître la résilience face aux aléas. Concernant l'usage d'équipements, il fait partie d'une CUMA, qui permet la mutualisation du matériel agricole. De plus, il bénéficie d'un pré-refroidisseur à lait dans son bloc de traite, équipement qui permet de faire descendre la température du lait avant son entrée dans le tank où il sera conservé à environ 4°C. Il s'agit d'un tube ondulé dans lequel le lait passe à côté d'un tube dans lequel circule de l'eau froide. L'eau, réchauffée par le lait, est ensuite utilisée pour nettoyer la salle de traite. La ferme et les gîtes sont chauffés par une chaudière bois et bénéficient d'un chauffe-eau solaire. Enfin, la ferme produit de l'énergie électrique grâce à ses panneaux photovoltaïques installés sur le toit (120 KWh).

L'animation de la porte-ouverte a été menée par le couple, une salariée et une bénévole d'Accueil Paysan 35, deux salariées du CIVAM IT 35, un adhérent et un salarié de la FRCIVAM ainsi qu'une salariée de l'ADAGE.

Deux élus sont intervenus afin de livrer des témoignages sur la manière dont ils se sont emparés de questions agricoles sur le territoire. Il s'agit de deux Vices-Présidents d'intercommunalités, l'un à la transition agroécologique, l'eau et la biodiversité et l'autre à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

La porte-ouverte s'est déroulée comme suit :

10h00 : accueil à la ferme

10h20 : visite de la ferme

10h50 : mise en commun

11h00 : prise de parole d'un adhérent

11h15 : présentation des CIVAM et de ce qu'ils défendent

11h30 : témoignages des deux élus

12h00 : débat mouvant

12h15 : fin de la porte-ouverte, distribution des enquêtes de besoin et temps d'échanges

La porte-ouverte se voulait conviviale et originale, le but étant de "marquer les esprits", de faire en sorte que les élus et techniciens se souviennent des CIVAM. Le choix a donc été de créer un nouveau format de visite de la ferme, qui se nomme "visite inversée". Il consiste dans le fait de créer un parcours avec des étapes où le groupe d'élus et de techniciens s'arrête et analyse de lui-même ce qu'il voit. Les salariés et adhérents présents se contentent de les guider et de les écouter émettre des analyses, remarques et questionnements, au sujet du système de la ferme du couple. Pour des raisons pratiques, deux groupes ont été créés, suivant un parcours différent. Les étapes ont été les suivantes :

- Une parcelle avec ses haies et son chemin d'accès
- La stabulation sans ses vaches
- Gîte
- Salle de traite
- Chaudière à bois
- Panneaux photovoltaïques

S'en est suivi une mise en commun des deux groupes, qui ont partagé ces remarques et interrogations, auxquelles a répondu l'accueillant par la suite lors de sa prise de parole pour expliquer son activité, son système et son évolution au cours du temps. Un autre administrateur de la FRCIVAM, référent Energie et Changement climatique, a pris le relais afin de présenter ce sur quoi travaillent les CIVAM et ce qu'ils défendent, notamment dans le cadre de la thématique "Energie et changement climatique". Ce temps d'échanges s'est poursuivi par les témoignages des deux élus, tout d'abord avec le vice-président à la transition agroécologique, l'eau et la biodiversité, qui a présenté une initiative portant sur le bocage et le bois énergie.

L'intercommunalité a financé la plantation de haies en lien avec le dispositif de la Région Bretagne Breizh Bocage, et a alimenté ses chaudières bois grâce à des ressources locales. Dans un second temps, le vice-président à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement a partagé une expérience de favorisation de l'installation de nouveaux agriculteurs, de par l'organisation de rencontres entre cédants et porteurs de projet ainsi que des acquisitions foncières. Un rapide temps de discussion en groupe sur ces initiatives s'est enclenché.

Afin de permettre à chacun de partager ce qu'il observe sur son territoire concernant les systèmes agricoles, la dernière animation de la porte-ouverte a été un débat mouvant.

Enfin, dans le but de collecter ce que les participants ont pensé de la porte-ouverte et leurs éventuels envies d'actions à mener avec les CIVAM locaux sur leur territoire, une enquête de besoin leur a été distribuée. Un temps d'échanges s'en est suivi autour d'un verre.

Tout au long de la porte-ouverte, nous avons pris des notes afin de retenir des échanges intéressants, donnant des pistes pour nos actions ou nous renseignant sur les initiatives et acteurs locaux.

### La porte-ouverte de Nostang

Elle s'est déroulée chez un adhérent du CIVAM AD 56 le 1er juin. L'exploitation laitière de 87 ha est en polyculture-élevage, et en système herbager. L'agriculteur s'est installé sur la ferme familiale en 2 000 et progressivement, il a arrêté les achats en soja, s'est converti en bio et a arrêté de produire du maïs ensilage. La ferme est engagée dans la transition écologique et énergétique. En effet, elle se situe en zone séchante, et a adapté les espèces prairiales, avec entre autres de la fétuque et du dactyle. Ses prairies, temporaires et permanentes, et ses haies stockent du CO<sup>2</sup>. L'agriculteur a diversifié sa production car il produit du blé meunier, qui est ensuite moulu au moulin Aster, dans le même département, ce qui va dans le sens de la relocalisation de l'alimentation. Il a également testé des cultures annuelles telles que le sorgho, qui a des besoins en eau assez faibles. Enfin, Jean-François a posé des panneaux solaires sur les toits.

Le contexte de la porte-ouverte était différent puisqu'elle s'adressait donc surtout à un public faisant partie du monde agricole (sortie de classe de lycée agricole, agriculteurs, etc). Elle avait pour but de présenter le travail mené par des adhérents et salariés du CIVAM AD 56 dans le cadre de deux groupes AEP financés par la Région Bretagne. Le premier portait sur les ressources fourragères adaptées à la sécheresse et le second sur les cultures d'alimentation humaine. Ainsi, le discours était plus technique et n'était pas destiné à être pédagogique pour les membres des collectivités locales.

L'animation et l'organisation ont été menées par l'agriculteur adhérent, plusieurs autres adhérents faisant partie des groupes AEP, et les 4 salariés du CIVAM AD 56 et deux stagiaires de la structure. D'autres membres de CIVAM y ont assisté (CEDAPA et La Marmite), ainsi que des membres de la FRCIVAM.

Deux techniciens de collectivités sont intervenus. Il s'agit d'un chargé de mission agriculture et alimentation d'une intercommunalité ainsi que d'un chargé de mission microbiologie et agriculture dans un syndicat de bassin versant. La porte-ouverte s'est déroulée comme suit :

10h30 : accueil des participants  
10h40 : début du premier tour de ferme  
10h55 : début du second tour de ferme  
11h45 : témoignages de collectivités  
12h15 : repas

La porte-ouverte se voulant technique, les agriculteurs volontaires faisant partie du projet ont animé le tour de ferme, s'arrêtant d'étape en étape et avaient comme support visuel des panneaux présentant des données chiffrées et techniques sur le système de production de l'exploitation. Deux tours de ferme ont été mis en place afin de séparer le groupe en deux, car il y avait plus de 100 participants.

Le chargé de mission agriculture et alimentation est intervenu sur les actions qu'il a mené dans le cadre du PAT, sur l'installation et la transmission des fermes, le changement de système ainsi que le développement de circuits courts. Le chargé de mission microbiologie et agriculture a témoigné d'actions menées avec le CIVAM AD 56, notamment sur les accompagnements aux agriculteurs que l'association mène. La journée a continué mais la suite étant davantage destinée à un public issu du monde agricole, elle ne s'adressait pas aux collectivités (présentation des groupes AEP).

### 3) Les échanges avec les CIVAM et différents organismes

#### Entretiens avec des organismes

La FRCIVAM a réalisé 3 entretiens avec des organismes travaillant avec des collectivités sur l'agriculture ainsi que les questions d'énergie et d'adaptation au changement climatique : l'ADEME, le CRB et l'association BRUDED. L'objectif était d'avoir une meilleure connaissance de comment travailler avec des collectivités et de développer la stratégie des CIVAM. Les professionnels rencontrés sont un ingénieur énergie-climat à l'ADEME, une chargée des politiques territoriales de l'énergie et du climat à la Région Bretagne ainsi que le codirecteur de BRUDED.

Les entretiens ont duré en moyenne une heure, et ont porté sur :

- Ce que font les organismes sur les thématiques Agriculture/Énergie/Changement climatique
- Ce que font les organismes avec les collectivités
- Ce qui marche avec les collectivités (besoins, communication, etc)
- L'intérêt des CIVAM dans le travail avec les collectivités
- Ce que devraient faire les CIVAM avec elles

- Les collaborations/entraides possibles avec entre l'organisme et les CIVAM

Il n'y a pas eu de grille créée pour l'entretien avec l'ADEME et le CRB, en revanche il y en a eu une pour l'entretien avec BRUDED (Annexe 3).

Les entretiens avec l'ADEME et le CRB n'ont pas été enregistrés mais il y a eu des prises de notes, qui ont été numérisées. L'entretien avec BRUDED a été enregistré et retranscrit.

Une réunion avec deux salariés de la FRCIVAM, un animateur agriculture durable et une animatrice Animation territoriale a été organisée afin de faire le point sur ces 3 entretiens, et sur ce qu'ils nous avaient apportés.

### Entretiens avec les CIVAM

Suite aux actions de portes-ouvertes, la suite de mon stage devait porter sur la favorisation des partenariats avec les collectivités dans le cadre des travaux du groupe "Energie-Changement climatique". Il s'agissait de travailler sur les objectifs, la stratégie, les pistes d'actions. J'ai proposé à mon maître de stage de réaliser des entretiens auprès des salariés et adhérents des CIVAM bretons afin d'établir un état des lieux de ce qui existe, et de collecter les volontés, questionnements, besoins, réflexions qu'ils ont sur le lien avec les collectivités. Ressentant le fait que la volonté de développer le lien avec les collectivités dépassait le cadre du groupe "Energie-Changement climatique", et afin de rendre compte de d'un cadre stratégique et de réflexions globales des associations, j'ai souhaité que les entretiens portent sur ce groupe de travail, mais qu'ils aient aussi une dimension plus générale. J'ai ainsi créé une grille d'entretien (Annexe 4). Cependant, je n'ai pas assez centré les entretiens sur cette thématique, et ceux-ci ont davantage porté sur la volonté globale des CIVAM membres de développer leurs liens avec les collectivités.

Les 8 premiers entretiens durent en moyenne 1 heure et s'attachent à comprendre ce que chaque structure entreprend avec les collectivités et comment, quels en sont les objectifs, ce qu'elles souhaitent développer, pourquoi et comment, ainsi que les besoins ressentis sur ce travail.

Les membres y ayant participé sont : une animatrice d'Accueil Paysan 35, une animatrice de TDL, une animatrice du CIVAM AD 56, un adhérent et un animateur de la FRCIVAM, une animatrice du CEDAPA, deux animatrices du CIVAM 29 et une animatrice de l'ADAGE. 4 d'entre eux ont consisté en un entretien en face à face, et 4 via des visioconférences. Ils ont été enregistrés puis retranscrits.

Un échange avec l'animatrice Animation territoriale de la FRCIVAM a permis de contextualiser cette volonté de développement des liens, et de comprendre là où en sont les CIVAM dans leur réflexion, actions et dans les stratégies déployées. Il a été enregistré puis retranscrit.

Une deuxième session d'entretien a consisté en des entretiens d'environ 30 minutes avec **3** adhérents des CIVAM, afin de recueillir le bilan qu'il font des portes-ouvertes et de savoir ce qu'ils voudraient mener à l'avenir sur la thématique énergie et changement climatique avec les collectivités. En effet, le groupe Energie et changement climatique associe seulement 1 administrateur, et la FRCIVAM souhaitait recueillir des avis et volontés de davantage d'adhérents. Il s'agit d'un adhérent du CIVAM AD 56, d'un adhérent du CEDAPA et d'un administrateur de la FRCIVAM. Ils ont été enregistrés puis retranscrits. (Annexe 5)

La FRCIVAM s'appuiera sur ce travail afin de comprendre où en est et ce que souhaitent les animateurs et adhérents CIVAM qui ont participé à ces **12 entretiens**. Cela permet de cerner ce que les salariés et adhérents ont envie d'apporter, là où des synergies sont possibles ainsi que les sujets où la fédération peut venir en soutien des groupes. La mobilisation des résultats se fera l'année prochaine.

### Le bilan des portes-ouvertes et les perspectives "Energie-Changement climatique"

Suite aux portes-ouvertes, une réunion entre CIVAM membres s'est tenue afin de dresser un bilan, et faire remonter les besoins, idées et volontés et perspectives au sujet du travail avec les collectivités dans le groupe de travail "Energie-Changement climatique". Étaient présents lors de la réunion un adhérent et un animateur de la FRCIVAM, une animatrice et une stagiaire du CIVAM AD 56, une animatrice de l'ADAGE, une animatrice du CEDAPA. Les membres qui n'ont pas pu y prendre part ont fait partagé ces éléments de manière informelle ou par mail.

Le comité de pilotage a abordé :

- Le bilan des portes-ouvertes (ce qui était attendu des événements, s'ils y ont répondu, les avantages et inconvénients de la communication, du format et de l'organisation)
- Les travaux à suivre (communication et autres invitations, CA bilan et perspectives pour chaque structure avec ses adhérents)
- Les perspectives (discours politique, futur des actions avec les collectivités, préparation d'une réunion en septembre pour l'année 2024)

La réunion a été enregistrée puis retranscrite.

### La mobilisation des entretiens

Les 3 entretiens réalisés avec les organismes extérieurs, les 12 entretiens avec les animateurs et adhérents des CIVAM ainsi que la réunion bilan des portes-ouvertes et les 3 entretiens de bilan avec des adhérents ont fait l'objet de 3 grilles d'analyses différentes, afin de produire la partie "Résultats".

- La première grille "Etat des lieux" contient tout ce qui a trait aux liens avec les collectivités (actions, volontés, objectifs, freins, leviers, besoins, stratégie) et mêle les 12 entretiens avec les 3 entretiens bilan des adhérents.
- La grille "Bilan et perspectives post-événements" mêle les 3 entretiens bilan des adhérents avec la réunion bilan faite en équipe.
- La grille "Organismes consultés" est remplie avec les 3 entretiens menés avec les organismes consultés

La FRCIVAM dispose des retranscriptions, et mobilisera des synthèses de ces entretiens afin de préparer les actions de 2024 sur la thématique.

Lors d'une réunion hebdomadaire de la FRCIVAM, un temps a été consacré au bilan de mon stage. J'ai ainsi pu retracer les actions entreprises et livrer mes préconisations. Un retour sur celles-ci m'a été livré par mon maître de stage.

### [Le retour post-événement](#)

Suite à la réunion bilan sur les portes-ouvertes, un mail post-événement (Annexe 6) a été envoyé au nom de la FRCIVAM à la totalité des contacts du listing Collectivités, et une version personnalisée a été envoyée aux participants des portes-ouvertes. Il contenait un retour sur les portes-ouvertes réalisées et un agenda des prochains événements auxquels peuvent participer élus et techniciens des collectivités.

## **V. Les apports des portes-ouvertes et des entretiens**

### 1) Typologie des associations en fonction de leurs liens avec les collectivités

Les 12 entretiens réalisés avec les CIVAM membres permettent de dresser un état des lieux des travaux sur le groupe Energie et changement climatique, de leurs liens avec les collectivités et de ce qu'ils souhaitent développer. Cela permet de poser un cadre, et d'identifier les leviers et freins à ces travaux. Ils permettent également de rendre compte des stratégies déployées par les associations afin de favoriser et de s'assurer de la cohérence de ces liens.

### [Les relations actuelles avec les collectivités](#)

La thématique Energie et changement climatique est un dossier pour l'instant assez mineur, et globalement, les CIVAM ne consacrent que de peu de temps pour cette thématique. Certains CIVAM n'ont pas d'actions spécifiques dessus, et la thématique est plutôt traitée de manière transversale (TDL, CEDAPA, Accueil Paysan). La FRCIVAM n'a pas encore de réflexion dessus selon l'animateur interrogé, et les CIVAM locaux n'ont pas non plus d'acteurs spécialisés bois bocage ou énergie, ce qui existe dans d'autres régions. Ils organisent des formations pour les agriculteurs sur ces thématiques (CIVAM AD 56, CEDAPA, ADAGE), et s'en saisissent sur des projets spécifiques en fonction des associations. Le CIVAM AD 56 a travaillé sur les ressources fourragères adaptées à la sécheresse dans le cadre d'un AEP, le CIVAM 29 a travaillé sur la traction animale, le CEDAPA mène une étude en partenariat avec l'INRAE sur la durabilité et la résilience. Avec les collectivités, les CIVAM mènent différentes actions dans le cadre de cette thématique.

Les CIVAM ont tous des relations différentes avec les collectivités territoriales, et un animateur explique que cela est dû au fait que les associations sont indépendantes et autonomes, qu'elles ont des histoires différentes et que les associations s'adaptent aux espaces où elles agissent, au modèle agricole qui s'y trouve. Ainsi, des CIVAM ont des partenaires historiques différents : les bassins versants pour le CIVAM AD 56 et l'ADAGE, le département pour Accueil Paysan 35 et le CEDAPA, la Région pour la FRCIVAM. Les associations perçoivent toutes des subventions publiques provenant de collectivités, à la nature différente (appels à projets, conventions, financements réguliers). La Région est un financeur important des CIVAM, et toutes reçoivent des subventions de la Région. En effet, elle finance entre autres le groupe de

travail Energie et Changement climatique, à travers une convention, depuis une longue période. Un animateur dit que la Région n'est pas seulement un financeur, mais aussi un partenaire car elle donne aux CIVAM une véritable reconnaissance vis-à-vis de leur travail. Le CIVAM AD 56 et le CIVAM 29 ont des groupes AEP qui les lient avec la Région. Les départements sont aussi des partenaires importants des CIVAM, et financent 5 groupes : ADAGE, CIVAM IT 35, Accueil Paysan 35 et TDL notamment dans le cadre d'une convention commune sur l'installation et les pratiques agroécologiques, et le CEDAPA sur des actions de communication. Accueil Paysan 35 travaille étroitement avec le département de l'Ille-et-Vilaine sur l'accueil social. Le CIVAM 29 percevait des subventions départementales jusqu'en 2021, mais qui se sont interrompues suite à un changement de bord politique, ce qui les a durement impactés. Les bassins versants sont des financeurs de CIVAM travaillant essentiellement sur l'agronomie : le CIVAM AD 56, le CEDAPA et l'ADAGE. Ils subventionnent les accompagnements des agriculteurs pour une transition de leur système, cela ayant un impact sur la qualité de l'eau. En Bretagne, les bassins versants travaillent sur la réduction des algues vertes à travers un plan de lutte, et sur la réduction des phytos et nitrates dans les zones prioritaires. Le CEDAPA et le CIVAM AD 56 sont notamment subventionnés dans ce cadre. Les intercommunalités hors bassins versants sont des financeurs moins importants. L'ADAGE, le CIVAM IT 35 et TDL perçoivent un financement dans le cadre du projet Terres de Sources, porté par le syndicat d'eau potable du Bassin Rennais. Le CIVAM 29, suite à son souci financier, s'est tourné vers les intercommunalités du département du Finistère afin d'obtenir un soutien d'urgence. Il a ainsi obtenu l'aide de la Communauté de Communes Douarnenez Communauté, ainsi que celle de la commune de Briec. Les communes sont beaucoup moins sollicitées, mis à part pour des aménagements à une échelle très locale : financements de chemins pour favoriser le pâturage, des boviducs, etc.

La sensibilisation et la formation des élus et techniciens aux thématiques travaillées par les associations constituent une autre nature de liens importante chez les CIVAM du groupe. Un format très courant est celui des portes-ouvertes sur des fermes (FRCIVAM, 56, 22, ADAGE). L'ADAGE a aussi organisé des cinés-débats, et ses adhérents sensibilisent les collectivités lors de projets d'aménagement locaux. Ceux de TDL sensibilisent les élus sur des marchés. TDL organise aussi des formations sur le foncier agricole, afin de montrer aux collectivités les outils qu'elles ont à disposition.

La coopération se fait davantage avec les intercommunalités et les bassins versants. Dans le cadre des PAT et des PCAET, les CIVAM peuvent inscrire des actions (56, CEDAPA, TDL), et TDL s'est engagé sur le PAT de Redon dans le cadre d'un marché public, à réaliser des actions sur le foncier et l'installation-transmission. Des associations ont des liens étroits avec les bassins versants et ceux-ci dirigent des agriculteurs vers elles afin qu'ils bénéficient de diagnostic, de soutien au changement de système. Enfin, Accueil Paysan coopère avec le département sur le tourisme et l'accueil social.

La participation à la gouvernance est aussi une nature de liens concernant davantage les intercommunalités et les bassins versants, excepté pour la FRCIVAM qui siège à des instances régionales, comme au CESER, et à des réunions régionales portant notamment sur les aides à l'agriculture durable, sur l'installation-transmission et lors des révisions du SDREA. Les CIVAM locaux assistent parfois aux premières réunions PAT/PCAET, notamment le CEDAPA. Le CIVAM 29 ne participe pas aux réunions mais prend rendez-vous avec l'intercommunalité lors de la révision de plans, afin de se présenter et de partager sa vision politique. L'ADAGE participe aussi à des réunions avec des EPCI et des communes sur des sujets en lien avec ses missions.

Enfin, les prestations sont le type de travaux le moins commun. Elles concernent donc les formations de TDL, et les CIVAM peuvent aussi produire des études. TDL faisait des études juridiques sur le foncier agricole et fait des diagnostics friches. Le CIVAM IT 35 fait des études sur l'impact de la transmission des fermes sur un territoire.

### Les volontés de développement

Les CIVAM membres souhaitent développer et renforcer leurs liens avec les collectivités pour répondre à des objectifs différents. Selon un animateur, le fait que des compétences liées à l'agriculture descendent aux échelons territoriaux en est à l'origine. Ils ont d'abord besoin de faire financer leurs actions, et travailler avec des collectivités permet selon un autre animateur d'avoir un impact sur l'ensemble d'un territoire : *“Travailler avec celui qui porte la dynamique du territoire, ça permet d'agir plus largement.”*. Les démarches territoriales sont perçues par 2 animateurs comme importantes et efficaces pour mener une transition. Un de ces animateurs émet que *“Moi je crois que ce qui fonctionne c'est du local”*, pendant que le deuxième pense que *“ [...] on voit que les actions à mener sont plutôt dans les territoires ”*.

Des CIVAM cherchent donc des subventions, car ayant des actions peu ou pas financées, comme pour le CIVAM AD 56 qui n'a pas encore assez de financements sur ses activités liées au bien-être des agriculteurs et aux interventions scolaires. Accueil Paysan a besoin de fonds pour ses adhérents qui souhaitent percevoir une aide pour des travaux sur des bâtiments et espaces afin d'accueillir du public. De plus, certaines voudraient créer ou développer des actions, ce qui demande des fonds financiers. Le CIVAM AD 56 voudrait travailler sur l'installation transmission, et TDL embaucher sur le lien avec les collectivités. Un animateur souhaiterait pouvoir permettre aux adhérents de se former, par exemple sur le fait de gagner en autonomie énergétique. Un autre dit que la baisse de financements que perçoivent les associations, notamment liée à la baisse de fonds perçus grâce à VIVEA, engendre un besoin de se tourner vers les collectivités.

Les CIVAM souhaitent également sensibiliser, former et être consultés par des collectivités sur les thématiques sur lesquelles elles travaillent. En effet, un animateur pense que c'est important d'inviter, notamment sur des portes-ouvertes, car cela permet de diffuser une vision politique : *“Ce serait l'occasion pour les élus de voir comment les gens travaillent et ce qu'ils défendent au travers de leur façon de travailler.”*. *“ je pense qu'on a besoin des collectivités localement pour qu'elles s'emparent de ces questions car les enjeux sont concrets sur les communes : paysages, qualité de l'eau, réserves en eau etc.”* Volonté partagée par un autre animateur : *“[...] parler des systèmes durables herbagers, de mettre en avant ces systèmes pour que leur politique les encourage.”* A travers cette sensibilisation, des CIVAM veulent transmettre aux collectivités comment elles peuvent se saisir des questions agricoles et alimentaires. Un animateur indique : *“ Pour des actions ponctuelles, je pense que ça peut être intéressant de sensibiliser les élus sur ce qu'ils peuvent faire. [...] Je me dis que pour sensibiliser les maires etc, là-dessus sur le fait qu'ils peuvent rien que faire se rencontrer les porteurs de projet, les cédants sur leur territoire, faciliter les échanges parcellaires aussi, [...] ça peut être un peu facilitateur.”*. Il s'agit naturellement d'un but recherché par TDL lorsque l'association organise des formations pour les collectivités. Cela dit, l'ADAGE et le CIVAM AD 56 se sont questionnés afin de savoir si la sensibilisation des élus était leur rôle en tant que CIVAM locaux. Le CA de l'ADAGE a tranché que oui, mais un animateur évoque un questionnement actuel : *“On s'interroge sur à quel point on a besoin d'aller parler aux élus. Est-ce que c'est à nous les CIVAM locaux d'aller avoir un plaidoyer auprès des élus ou est-ce que c'est une mission peut-être plus de tête de réseau ?”*. Trois animateurs de CIVAM souhaitent également être

identifiés comme des référents sur les thématiques sur lesquelles ils ont une expertise, au même titre que l'est la Chambre d'Agriculture. Un d'entre eux indique : “[...] on peut être des partenaires, des ressources pour les collectivités. Quand elles réfléchissent à leur PCAET et montent leur politique agricole, ou plus large, qu'ils peuvent venir nous solliciter.”, un autre parle aussi d'une envie de reconnaissance de la part des collectivités vis-à-vis de leur expertise : “ Si demain une collectivité nous appelait pour nous demander ce qu'on pense de l'installation d'un porteur de projet en particulier, que en gros nous associations devenions des références sur l'installation de fermes aux pratiques vertueuses. Si on était reconnu dedans ce serait super chouette. “.

Les volontés de coopérations peuvent elles être motivées par la nécessité d'obtenir des financements, comme le pense un animateur : “Si on avait des dossiers plus impliqués avec des interlocuteurs, je pense qu'on aurait des financements plus faciles. On participerait concrètement auprès de collectivités avec des actions et on serait rémunérés dessus.”. Certains CIVAM ont aussi besoin de soutien non financier de la part de collectivités pour les aider dans leurs activités (ADAGE et Accueil Paysan), en effet un animateur parle d'une idée au sujet des groupes d'échange entre agriculteurs : “ [...] ça pourrait être de [...] communiquer sur ces groupes pour amener d'autre monde dedans.”. Un autre ajoute que la coopération dans le cadre des PCAET peut être bénéfique, au moins pour que les CIVAM soient identifiés localement : “Donc en fait travailler avec les collectivités c'est important parce que les questions alimentaires et agricoles arrivent à cet échelon-là [...] et les PCAET par la question de la qualité de l'air, donc si on en est pas, on rate quelque chose. Ou en tout cas on ne se fait pas voir dans ces endroits-là.”.

### Les volontés de développement du groupe Energie et changement climatique

Il s'agit d'une thématique montante car l'ADAGE, le CIVAM 56 et le CIVAM 29 voudraient développer leurs compétences et travaux sur le bocage, selon un animateur (notamment en lien avec les enjeux énergétiques et de stockage carbone). Il indique : “Le bocage paraît assez facile parce qu'il y a un historique de travail, c'est concret. Je pense que c'est pour ça qu'on en parle beaucoup. Les autres enjeux (la réduction des GES etc), c'est un sujet qui reste complexe et dont les leviers sont peut-être pas d'emblée dans le périmètre des collectivités locales, en tout cas dans le sens comm'comm' par exemple. [...] C'est plutôt une politique régionale en termes de moyens financiers”. De plus, le CIVAM 29 souhaiterait continuer à travailler sur des exploitations peu consommatrices et productrices en énergie : “Faire réfléchir à l'après-pétrole.”. Un autre animateur pense qu'il serait intéressant de mener un état des lieux des problématiques concernant l'énergie et le changement climatique sur les exploitations, et de demander un financement à une collectivité sur l'achat de matériel ou la construction d'une réflexion afin de contribuer à la transition énergétique des exploitations du réseau, et de les rendre plus économes.

### Les leviers d'action

Les CIVAM bénéficient d'atouts qui leur permettent de favoriser leur travaux avec les collectivités. Tout d'abord, A ressent “un emballement des politiques publiques sur ces questions-là. Elles sont aujourd'hui prises de manière très diverses. Il y a des réunions énergie, il y a des réunions bocage, l'arbre...”. Il pense de plus que les PCAET sont «un cadre de réflexion qui est intéressant et pertinent par rapport à ce que nous on a envie de porter comme préoccupations et méthodes de travail, concertation multi acteurs à l'échelle d'un territoire,

etc“, *“un lieu de concertation sur des thématiques assez larges et transversales, ce qui est plutôt intéressant.”*

De plus, les CIVAM ont une vision de l'agriculture qui se démarque de celle d'organismes plus conventionnels. Cela peut être un avantage car les collectivités peuvent vouloir soutenir cette vision. Un animateur indique que la volonté de soutenir les CIVAM par l'ADEME et le CRB est due au fait qu' *“ils voient bien que les CIVAM ont un champ d'action qui n'est pas couvert par d'autres acteurs. C'est ça qu'ils aimeraient mettre davantage à disposition, pour les gens qui bossent dans les PCAET pour que ça soit plus riche, qu'il y ait plus d'initiatives. On est plutôt dans les gens qui sont proactifs ou au moins il y a du volontarisme donc ça les intéresse de mobiliser ce genre d'acteurs.”*. De plus, selon un autre animateur, les bassins versants ont besoin d'une diversité d'acteurs pour que les agriculteurs puissent choisir la structure d'accompagnement qui leur corresponde. Ils sont selon elle intéressés par le discours sur les systèmes herbagers.

Enfin, un animateur évoque le fait que la Convention ADEME-CRB leur permet de travailler avec les collectivités de manière assez libre : *“[...] on a une certaine autonomie et prise d'initiatives possibles. C'est chouette de l'envisager sur ce à quoi on peut réfléchir en étant en force de proposition et d'actions”*.

### Les freins

À l'inverse, les CIVAM rencontrent des freins dans ce travail dus au fonctionnement des collectivités, aux propres freins que celle-ci rencontrent, ainsi qu'à leur positionnement politique. Tout d'abord, un animateur indique que les enjeux de réduction des GES ne sont pas encore descendus à l'échelle locale mais qu'ils sont davantage traités par la Région. Il en est de même pour la réorientation des filières agricoles, qui se fait pour l'instant à des échelons supérieurs c'est-à-dire la Région, l'État et l'Europe. De plus, selon un autre animateur, les compétences liées à l'agriculture et l'alimentation sont nouvelles pour les collectivités locales, et les élus et techniciens n'ont pas ces expertises. Ainsi, il peuvent penser que ces questions ne relèvent pas de leurs compétences politiques, et le transfert des questions économiques du département à la Région suite à la Loi NOTRe selon lui a occasionné une confusion, et des CIVAM ont eu du mal à obtenir des financements. Un autre animateur, qui a été élu communal et communautaire, regrette que l'agriculture soit considérée comme un secteur à part par ces échelons, et que les élus ne pensent pas à celui-ci lorsqu'elles traitent d'économie : *“On est sur des territoires ruraux, l'agriculture est une part importante du paysage, aussi bien sur un plan environnemental qu'économique. Les élus, notamment ruraux, n'ont pas toujours conscience de ce que ça représente dans leur territoire”*. Étant donné que ces sujets sont nouveaux pour elles, elles peuvent aussi avoir du mal à savoir comment s'en emparer. Un animateur exprime ceci : *“J'ai l'impression que les collectivités cherchent quand même encore quels sont les leviers qu'elles peuvent mobiliser.”*

Un autre frein pour la création de lien entre les CIVAM et les collectivités territoriales est que celles-ci ont tendance à se tourner davantage vers la chambre d'agriculture plutôt que vers leur réseau lorsqu'elles ont besoin de conseils, selon 4 animateurs. Un d'eux témoigne que : *“[...] souvent les PCAET sont en contact avec la Chambre d'agriculture, et ils ne nous identifient pas forcément nous.”*. Naturellement, les volontés et les positionnements politiques des collectivités peuvent être un frein aux partenariats communs. Suite au changement de bord politique du département du Finistère le 29 est Terre de Liens ont perdu des fonds. De plus, un deuxième animateur pointe les considérations électoralistes des élus, qui freinent voire bloquent les relations entre elles et les CIVAM : *“Il y a des élus agricoles qui font tout pour pas qu'on*

*existe. [...] C'est plus facile d'aller travailler avec Rennes Métropole et Lorient Agglo parce qu'en fait les élus ne suivent qu'une chose : c'est les électeurs. Donc forcément s'ils sont plus verts sur ces secteurs-là, ils sont plus attentifs à une agriculture plus vertueuse.*” Enfin, le dernier animateur parle de la nécessaire volonté politique qui détermine les actions des collectivités : *“ On a beau batailler et dire qu'il faut changer les choses mais s'ils n'y a pas de volonté de s'emparer du problème on ne peut rien faire. On a besoin d'une invitation et d'une demande précise sur ce travail.”*

Ce que défendent les CIVAM et la manière dont ils traitent les sujets agricoles et alimentaires peuvent entrer en opposition avec la manière dont ils sont traités par les collectivités selon certains d'eux. En effet, des CIVAM indiquent que le réseau tient à proposer des alternatives transversales, or ils ont le sentiment que les collectivités travaillent plutôt en point par point. Un animateur raconte que lors d'une réunion PCAET où elle a défendu le développement des prairies et du bocage, elle s'est vue répondre que ces actions sont déjà soutenues dans le cadre du plan Algues Vertes par rapport à l'enjeu qualité de l'eau sur l'azote. *“Donc en gros, il y a des actions qui seraient spécifiques à l'azote et des actions qui seraient spécifiques carbone. Et en fait nous on dit que non, c'est un système qui est vertueux sur pleins d'aspects. Donc eux ils divisent vachement les choses, c'est ça qui n'est pas simple, alors qu'une pratique répond à plusieurs avantages, là il faudrait qu'on sépare plus nettement les actions selon les thèmes.”* Un animateur ajoute : *“Dans notre approche des enjeux, on a une approche assez globale. On ne sépare pas la qualité de l'eau de l'agriculture durable de l'alimentation, de l'IT. Ce sont des dossiers qui se tiennent et on aimerait bien les défendre comme ça, de manière complète. Mais en fait les dossiers ne sont pas traités de cette manière-là, s'ils concernent l'eau c'est avec les BV, l'IT c'est avec la chambre d'agriculture, etc.”* Selon un animateur, la transversalité impacte également la visibilité et la lisibilité des associations.

Les associations pointent également la complexité technique dans le travail avec les collectivités territoriales. En premier lieu, le travail avec les intercommunalités est peu ou pas financé dans le cadre des PCAET, et de manière générale, selon 6 animateurs. De plus, un d'entre eux évoque la difficulté de réaliser des actions financées avec les territoires agricoles car ils ne disposent que de peu de fonds financiers : *“Par exemple le Centre-Bretagne, on ne fait jamais rien avec eux alors que c'est là où il y a tout.”* Un constat partagé par un autre animateur, qui ajoute que les collectivités situées sur les zones littorales et urbaines disposent de davantage de fonds financiers. Les CIVAM regrettent également que les coopérations avec les intercommunalités demandent beaucoup de temps et d'énergie. Les PCAET par exemple représentent beaucoup de réunions lors de leur première phase de concertation, qui ne sont pas financées, selon deux animateurs. Terre de Liens et la FRCIVAM se sont engagés dans le cadre de la réponse à un marché public du PAT de Redon. Il s'agit d'une charge de travail conséquente, et selon un animateur, qui n'y participe pas, dit que *“c'est beaucoup de travail pour très peu de retombées”*. Le CIVAM AD 56 a également répondu à un marché public récemment et un animateur dit avoir eu du mal à le faire. Le CIVAM 29, l'ADAGE et le CEDAPA placent leurs priorités sur le terrain, et limitent le temps passé pour le développement de ce type de lien. Quand bien même des CIVAM investissent du temps, les efforts ne trouvent pas toujours de succès. En effet, le CIVAM 56 a travaillé sur plusieurs projets avec une intercommunalité qui n'ont jamais vu le jour. Ils ont décidé de ne plus mettre de temps salarié sur le PCAET, selon un animateur. Un autre regrette : *“on a de réelles difficultés à concrétiser ça, d'avoir un financement là-dessus. On discute, on nous dit que ce qu'on fait c'est bien, mais ça s'arrête un*

peu là. “ Un autre encore ajoute qu’il peut en être de même avec les événements de sensibilisation : *“J’ai l’impression personnellement que c’est des événements dans lesquels tu peux mettre pas mal d’énergie, il n’y a pas forcément énormément de participation”*. Enfin, un animat s’interroge sur l’impact de la participation du CIVAM AD 56 lors de comités de pilotage avec les bassins versants : *“Parfois on participe mais souvent ce n’est pas la priorité, ça passe souvent à la trappe, parce que c’est souvent des grosses réunions avec beaucoup d’acteurs, où en fait c’est difficile de parler, de défendre un argumentaire.”*. Ainsi, les CIVAM s’interrogent sur le temps à investir dans ces actions et sur l’importance de leur participation.

## Les besoins

Face à ces situations, les associations ressentent des besoins afin de pouvoir mieux travailler avec les collectivités. Tout d’abord, elles voudraient monter en compétences sur le fonctionnement des collectivités, et sur ce qu’elles peuvent travailler avec elles, selon 6 animateurs, en particulier avec les intercommunalités, dont le travail avec, s’il y en a un, est récent. Un d’eux indique ce besoin : *“Se rappeler qui a les compétences de quoi entre collectivités, communes, département etc. Et peut-être aussi avoir une vue globale des docs : PLU, PLUI, SDREA, des choses comme ça, quels outils font quoi.”* Un autre animateur exprime que *“ il faudrait avoir un schéma clair de tout ce qui peut se faire après. Une fois qu’on a une touche avec une collectivité, qu’on sent qu’il y a des points d’accord de vision et de ce qui pourrait être fait ensemble, c’est qu’est-ce qui peut être mis en place derrière. [...] comme on défend des approches très transversales, [...] il faut dire “Ok, nous on est compétents sur l’accompagnement sur le bocage, on pourrait faire un partenariat””*. A ressent le besoin de se pencher sur les PCAET, et qu’une formation soit organisée dessus.

Au-delà des compétences des collectivités, des CIVAM souhaitent savoir comment créer et entretenir des partenariats cohérents de manière pratique. Un animateur s’interroge sur le fait que la porte ouverte soit un format adapté pour toucher des élus et des techniciens, et que le fait de se rendre sur un événement qui mobilise déjà des élus et techniciens soit plus efficace. Certains souhaiteraient bénéficier de retours d’expériences d’associations du réseau ou non, qui ont fonctionné selon deux animateurs. Un autre propose dans cet esprit ceci : *“de la veille sur les collectivités, comme ça change tout le temps, qu’il y a des transferts de compétence, etc, se tenir informés d’où sont les compétences pour pouvoir taper à la bonne porte.”*, *“Peut-être qu’on pourrait faire une commission collectivités”*.

Le discours politique est aussi sujet à une certitude, en particulier sur le groupe Energie et Changement climatique. En effet, il n’y a pas d’argumentaire commun et cela a posé problème pour un animateur lorsqu’elle s’est rendu à une réunion PCAET, notamment sur le positionnement sur la méthanisation.

Certaines associations sont en train de travailler sur la construction d’objectifs et d’actions. En effet, certaines ont opéré des restructurations récentes (CIVAM 29 Terre de Liens, Accueil Paysan). De plus, certaines de se posent des questions sur leur identité, sur leur place parmi l’écosystème d’acteurs du développement agricole (CIVAM AD 56), et sur ce qu’elles pourraient développer (FRCIVAM). Le CEDAPA a besoin d’avoir une idée de ce qu’il pourrait développer avec les collectivités, et que ses administrateurs s’emparent de cela et définissent des objectifs. Trois animateurs appuient qu’avant d’aller à la rencontre, d’organiser des actions avec des collectivités, il faut déjà avoir une idée claire de ce qu’on fixe comme objectifs derrière cela.

Ainsi, un d'entre eux préconise de d'abord savoir ce dont les CIVAM ont besoin, puis de savoir si des collectivités peuvent et veulent y répondre. Un autre ajoute qu'il est aussi nécessaire de savoir avec qui l'on veut tisser des relations : *“Les collectivités c'est large entre les différents échelons, la commune, l'intercommunalité, ...Ca fait beaucoup d'échelons et il faut être assez honnête sur le fait que de l'énergie paysanne et salariée on en a très peu.”* Il y a donc tout un important travail en amont à réaliser afin de pouvoir construire des projets avec elles.

Étant donné que les travaux de coopération sont récents, un animateur ressent un besoin sur l'adoption d'une posture adaptée pour s'adresser à une collectivité. En effet, il y a un besoin de savoir comment bien préparer un discours pour s'adresser à une collectivité et quelle posture prendre, constat établi suite à une réunion avec une intercommunalité sur des possibilités de collaboration. Elle dit également avoir besoin de savoir comment donner suite une fois qu'une rencontre a été effectuée avec une collectivité afin que la rencontre ne serve pas à rien.

Des associations ressentent le besoin d'avoir des relations de proximité avec les collectivités (FRCIVAM, TDL), afin de pouvoir mieux entrer en contact avec elles, ainsi que d'avoir des outils de communication opérationnels (Accueil Paysan) : *“C'est important d'avoir des supports de communication pour aller vers les collectivités. Les gens ont besoin de quelque chose d'écrit sinon tu auras beau dire des choses mais ils ne sauront pas qui interpeler et il y a trop d'informations.”*. Un animateur partage son avis et pense qu'il est nécessaire de développer les facultés à communiquer des CIVAM, et particulièrement de développer un argumentaire chiffré sur les GES afin de prouver l'efficacité et la sobriété des systèmes du réseau. Il regrette le fait que les CIVAM ne communiquent pas sur leurs actions. Un autre pense également qu'il est important de montrer que ces systèmes apportent des solutions sur l'agriculture, de communiquer dessus, et que peut-être que le fait d'opposer les systèmes permettrait de mettre en avant le volontarisme des agriculteurs et des associations.

## La stratégie

Les stratégies des associations sont donc en cours d'élaboration. Elles explorent, s'interrogent. Elles se structurent en interne et avec l'ensemble du réseau.

Afin de pouvoir bien travailler avec les collectivités, des CIVAM se focalisent d'abord sur la restructuration de leur association, première étape (Accueil Paysan, Terre de Liens, CIVAM 29). Il s'agit d'un travail à faire avec les adhérents, tout comme la définition d'objectifs du travail avec les collectivités.

Des associations pensent qu'avant de travailler avec des collectivités, il faut d'abord être identifié comme partenaire potentiel, selon 2 animateurs. Cela passe par le fait d'aborder les collectivités via divers travaux, telles que les portes ouvertes. Un d'entre eux indique que : *“ on est dans un premier exercice de sensibilisation, et se dire qu'on va nouer des partenariats et faire des projets ensemble, ça c'est du moyen terme.”*. Pour l'autre, ces événements permettent que les élus et techniciens se souviennent des CIVAM. Un animateur mène d'abord des actions de sensibilisation sur le foncier agricole, ce qui lui permet de repérer les intercommunalités qui veulent vraiment s'investir sur cette question, avant de potentiellement commencer une coopération. Enfin, un autre explique que le CIVAM IT 35 produit des études pour des collectivités, ce qui permet selon elle une amorce intéressante : *“passer par des études, c'est super pertinent, ça permet de faire un diagnostic de territoire partageable à la collectivité, montrer qu'on a de l'expertise et éventuellement engendrer un dialogue avec eux, et que derrière il y ait des projets financés par les collectivités”*. Nous l'avons dit plus haut, le

CIVAM AD 56 se questionne sur la manière la plus efficace d'entrer en contact avec des élus et techniciens, notamment sur le fait de se rendre à des évènements qui en rassemblent.

La FRCIVAM va travailler sur la définition de conditions favorables au travail avec les collectivités pour le CIVAM IT 35 : grille de lecture, arbre de décision afin de se positionner ou pas sur une demande de collectivité. Les expérimentations permettent aussi de tester et, avec l'habitude, de mieux cerner quand il est intéressant d'y aller ou non selon un animateur. Pour l'instant, autre pense que l'efficacité d'une coopération serait fonction de l'importance des projets : *“Si on avait des dossiers plus impliqués avec des interlocuteurs, je pense qu'on aurait des financements plus faciles.”*. Un autre prolonge dans la même idée : *“les trucs au coup par coup, je pense que c'est moins efficace”, “Soit il y a des groupes qui mènent des actions qui prennent de l'ampleur, qui obtiennent un statut, une référence, du coup les CIVAM de Bretagne deviendraient porteurs de cette innovation. [...] Après, si il n'y a pas ça, ça veut dire que ce serait plutôt le niveau régional qui s'érigerait en tant qu'instance de représentation sur une thématique, avec une approche plus politique, théorique.”*

Afin de favoriser et faciliter les actions avec des collectivités, les CIVAM misent sur l'action collective. Dans un premier temps, il s'appuient sur leurs adhérents afin de représenter les CIVAM dans les réunions des collectivités (PCAET, PAT par exemple), d'aller à la rencontre des élus (Terre de Liens sur des marchés) et de promouvoir leurs visions dans leur territoire, quand ils sont élus localement. Le CIVAM 29 s'est appuyé sur ses adhérents, regroupés par secteur géographique, pour rencontrer des collectivités locales afin d'obtenir des financements. Les CIVAM travaillent de plus entre associations, afin de mutualiser leur savoir et expérience, et de mener des projets communs. D'abord, il y a l'intention de partager un socle de valeur, volonté politique commune. En effet, c'est une des choses que les portes-ouvertes ont permis. A indique : *« on s'est donné une culture commune »*. De plus, les CIVAM viennent de créer un nouveau projet commun afin de créer un argumentaire et de partager des positionnements sur le groupe Energie-Changement climatique. Ensuite, les CIVAM promeuvent les autres associations lorsqu'elles rencontrent des collectivités, et E explique : *“L'idée c'est que quel que soit l'asso qui aille vers les collectivités elle puisse aussi présenter les autres associations. Il y a des choses qui nous lient et on fait suffisamment de projet en commun pour se dire qu'on a vocation à travailler ensemble, que ça fait sens, il vaut mieux qu'on se soutienne plutôt que chacun travaille de son côté.”*. De plus, la FRCIVAM envoie des financements qui peuvent intéresser des associations locales. Enfin, les CIVAM coopèrent entre eux avec les collectivités territoriales. La porte-ouverte est un bon exemple, tout comme le PAT de Redon avec la logique de s'unir pour être plus fort et mieux répondre aux demandes. H précise : *“ Pour les collectivités, elles ont toutes des demandes particulières, nous on est calés sur le foncier, par contre pas sur le reste. Donc l'idée c'était de mutualiser justement avec les autres pour travailler ensemble.”*, *“, On sait pas tout faire et puis ça prend trop de temps d'être dispo pour une collectivité sur tous leurs projets.”*. La mutualisation est en discussion depuis un an selon elle. Dans cette même logique, ils partagent des financements communs. Le rôle de la fédération régionale est de soutenir les groupes et de capitaliser les expériences.

## 2) Le bilan mitigé des portes-ouvertes

Voici les scores de lecture et d'action des deux mails d'invitation, à savoir les pourcentages d'ouverture du mail et de clic sur le lien d'inscription :

	Ouverture	Clic
Save the date	21,30 %	1,32 %
Mail de relance	21,43 %	0,74 %
Moyennes Brevo	24%	5,8%

Figuré n°5 : Tableau des scores des campagnes d’emailing. Réalisation: Sarah Helle.

La plateforme d’envoi Brevo a publié des statistiques à partir de données de l’année 2020 concernant les campagnes lancées par des organisations à but non lucratif. Il est cependant nécessaire de prendre du recul sur ces statistiques, puisqu’elles sont mondiales, portent sur toutes les organisations à but non lucratif (dont certaines sont massivement connues, etc), et le nombre de clic porte sur les clics sur des liens, qui peuvent diriger vers des sites, documents, etc très différents.

Brevo. (2023, 16 mai). *Email Marketing Benchmark 2023 : Statistics by Region & ; industry*. Brevo (ex Sendinblue). <https://www.brevo.com/blog/email-marketing-benchmarks/>

### Le déroulé des portes-ouvertes

Le nombre d’élus et de techniciens inscrits a été une grande déception puisque seulement 7 personnes sont venues à Martigné-Ferchaud. Les participants étaient :

- Une coordinatrice agricole en bassin versant
- Une technicienne agro-environnement d’un Conseil Départemental
- Un chargé de mission agriculture d’une intercommunalité
- Un VP agriculture-alimentation-environnement d’une intercommunalité (intervenant)
- Un VP à l’agroécologie, l’eau et la biodiversité d’une intercommunalité (intervenant)
- Un élu d’un Conseil Départemental
- Un stagiaire dans le service environnement d’une intercommunalité

A Martigné-Ferchaud, la visite inversée a pu faire ressortir le fait qu’en général, les participants maîtrisaient les concepts et mots-clés liés au système de la ferme. Deux groupes ont été créés afin de favoriser l’échange :

	Groupe 1	Groupe 2
Prairie	“prairie pâturée”, “stockent du carbone”, “autosuffisance pour les animaux”, “bénéfique pour la biodiversité avec les	“parcelles proches de l’exploitation”, “haies jeunes”

	haies”, “bois chauffage”, “valorisées ?”	
Stabulation	“étable vide”, “animaux en pâturage”	“pas de maïs ensilage”, “alimentation à l’herbe”, “vaches dehors”, “récupération de l’eau de pluie ?”
Gîtes	“plus d’autonomie”, “diversifié”, “intéressant si vente à la ferme”, “économie pas sûre”	“beaucoup de réemploi”, “agritourisme, sensibilisation des citoyens, permet d’échanger sur la vision du monde agricole”
Salle de traite	“panneaux solaires”, “récupérateur d’eau de pluie”, “utilisation de la chaleur du lait ?”, “pas de robot”	“refroidisseur à lait”, “ventilateur du tank”, “panneaux solaires”, “qu’est-ce qu’ils alimentent ?”
Chaufferie	“d’où vient le bois ?”, “plateforme de stockage”, “bois bocage, adaptation”, “économe en argent”, “aides à la coupe”	“réutilisation du bois des haies”, “énergie renouvelable”, “si ça fait 10 ans qu’ils ont ça, ce sont des précurseurs”
Hangar	“stockage du foin”, “panneaux solaires”, “vend ou utilise l’électricité ?”, “utilisation du bois, stockage carbone”	“photovoltaïque”, “toutes les énergies sont utilisées”

Figuré n°6: Verbatim prononcé lors de la porte- ouverte de Martigné- Ferchaud

L’agriculteur accueillant a ainsi répondu aux questions, notamment sur les équipements de production et d’économies d’énergie, et a présenté son système et sa transition. S’en sont suivies des questions : “Comment es-tu arrivé au 100% herbe ?”; “As-tu une diversité de productions ?”, “Vends-tu en circuit court ?”.

Les deux vices-présidents ont témoigné de leurs initiatives en lien avec l’agriculture. Ils ont ensuite répondu à des questions, suivies de quelques courts témoignages en retour sur ces thématiques de la part des participants.

La dernière question du débat mouvant a permis de rendre compte de la lisibilité et visibilité des actions du CIVAM pour les participants. A la question : “Est-ce que je sais sur quoi je pourrais solliciter les CIVAM ?”, 3 ont répondu “Oui”, et 4 “pas trop”.

S’en est suivi un temps de débriefing en équipe, où ces réflexions sont ressorties :

- Il y a eu très peu de participants.
- On aurait voulu plus de retours d’expérience
- Comment fait-on pour sortir de l’entre-soi ? On ne touche que des gens déjà sensibilisés
- Il faut aller là où il y a de la diversité, aller à la rencontre
- Bonne animation
- Une grande avancée, car il y a 5 ans on aurait pas invité que des collectivités

A Nostang, le constat est encore plus décevant puisque seuls 2 élus et 3 techniciens sont venus:

- Un chargé de mission Agriculture Alimentation dans une intercommunalité (intervenant)
- Deux chargés de mission bassin versant (un intervenant)
- Un adjoint au maire
- Un maire

Le format de la visite ne permet pas de savoir ce qu’ont pensé les élus et techniciens et comment ils se sont approprié cette matinée. Le témoignage des deux intervenants n’a pas donné lieu à des discussions communes.

### Enquêtes de besoin

Nous avons obtenu 5 fiches complétées par un élu et 4 techniciens. Le tableau ci-dessous compile les résultats obtenus au sujet des besoins ressentis sur les territoires par les participants et sur ce que les CIVAM pourraient proposer dans ce cadre :

	Quels sont les sujets sur lesquels vous identifiez des besoins sur votre territoire ?	Que pourraient proposer les CIVAM pour y répondre ?
1	“Transmission”, “environnement”	/
2	/	/
3	“Cellule foncière”, “ouverture d’esprit agriculteurs → système exploitation + durable”	/
4	“En tant que collectivité, on a la volonté d’accompagner nos habitants (secteur agricole et autres) dans cette transition éco : Comment sensibiliser/quelles actions mener pour “motiver” nos acteurs locaux”	“Typiquement des visites/échanges/retours d’expérience sur des projets favorisant la transition”
5	“Secteur séchant/Valorisation des systèmes herbagers, “vieillessement” des prairies/maintien”	“Des journées ou ½ journées à maintenir”

Figuré n°7 : Résultats des enquêtes de besoins. Réalisation : Sarah Helle.

### Le bilan des portes-ouvertes

Le bilan a permis de revenir sur la manière dont se sont déroulées les portes-ouvertes. L'ensemble des participants a regretté le fait que très peu d'élus et techniciens y ont assisté. 3 animateurs pointent la communication et le fait qu'elle n'est pas assez percutante. Un pense qu'il

faudrait que les animateurs et adhérents des CIVAM investissent davantage les tâches de communication, et que l'envoi d'un mail ne suffit pas, il faudrait qu'ils appellent les collectivités. De plus, les CIVAM ne bénéficient pas d'une notoriété auprès des collectivités d'après lui. Ajoute que les CIVAM ne sont pas encore opérationnels du fait des listings incomplets. Deux administrateurs pointent le fait que les collectivités ont un agenda très chargé. Enfin, un animateur pense que les portes-ouvertes mobilisent peu car elles ne s'adressent pas spécialement à une ou des collectivités : *“Le problème c'est que sous forme d'événement, on est dans le facultatif.”*

La participation est d'autant plus décevante que le travail d'organisation a été conséquent selon 2 animateurs. Cependant, cela a permis de créer un nouveau format de portes ouvertes à l'occasion de l'événement de Martigné-Ferchaud, qui sera réutilisable. Celui-ci a été très apprécié par les CIVAM, et son côté original plaît car pour un animateur et l'accueillante de l'événement, car cela permet que les élus et techniciens se souviennent de cette journée et donc des associations. À Nostang le temps est le a été moins bien intégré dans la journée. En effet, un animateur regrette : *“C'était pas l'ambition première du CA de communiquer avec les élus. Ils ne se sont pas approprié ce temps. Et je pense que sur la journée ça a peut-être été le temps le moins réussi.”*. Un autre animateur ajoute que les interactions ont été que très limitées : *“Chacun a amené ce qu'il faisait ou a expliqué son travail, donc quelque part ça a été de l'interconnaissance, mais on a pas partagé ou pas assez une vision politique. On a pas été dans l'échange.”*. Sur l'événement de Martigné-Ferchaud, un animateur souligne que le public était déjà sensibilisé ce qui n'a occasionné que très peu de débats, constat assez similaire à Nostang où selon un autre animateur le public les connaissait déjà.

Les retours portaient aussi sur l'intérêt des portes-ouvertes, et sur comment mieux user de cet outil. En effet, Le CIVAM AD 56 s'est concerté et se demande si les portes-ouvertes sont un format efficace pour toucher des élus et techniciens. Un animateur pense que peut-être que le fait de se rendre sur un événement qui rassemble de nombreux élus et techniciens serait plus efficace pour cela. De plus, un autre animateur pense que le fait de prendre rendez-vous avec une collectivité en ayant bien préparé le discours et les objectifs à l'avance serait un moyen plus percutant pour diffuser une vision politique et permettre un partenariat par la suite : *“Est-ce qu'aujourd'hui ce ne serait pas plus efficace de les interpeller en direct ? Vraiment en plus petit comité et de solliciter, provoquer une réunion pour un projet précis, et de les rencontrer en plus petit comité que sur de grands événements comme ça, où je pense qu'ils sont déjà sollicités de partout.”*. Un animateur partage ce point de vue, et pense qu'il vaut mieux prévoir un rendez-vous avec une collectivité en particulier, et lui livrer un discours percutant, dont ils vont se souvenir, car les collectivités sont très sollicitées. Enfin, un autre animateur pense aussi que les portes ouvertes n'ont qu'un impact très limité sur les politiques que mènent les élus. 3 autres ont défendu ce format. Un pense qu'il est important de montrer aux collectivités les positionnements des CIVAM, et que les portes-ouvertes sont un bon moyen pour cela. L'avantage est aussi de montrer le réel, selon eux, des choses concrètes, afin de mettre en évidence que ces thématiques ont des effets réels sur les territoires. un deuxième dit que : *“Je trouve que le format n'est pas évident pour sensibiliser des élus, mais qu'il n'est pas à mettre de côté pour autant, parce que je pense que c'est super important que nous CIVAM on continue de montrer des fermes et des vraies histoires et des vrais témoignages, des réussites concrètes avec des chiffres à l'appui. Et que c'est complémentaire à d'autres actions qui peuvent être faites pour les sensibiliser où on peut aller plus sur leur terrain ou dans leur cadre à eux sur des rdv”*. Le troisième pense également que les CIVAM doivent jouer sur la diversité des formats, mais que s'ils ont des attentes précises vis-à-vis des collectivités, il faut qu'elles prennent rendez-vous avec elles. Un autre pense que si les portes-ouvertes étaient organisées de manière régulière,

cela permettrait d'attirer plus de monde : *“Si je veux avoir des collectivités ou travailler avec plus de collectivités demain, il faut que je considère que c'est mon truc d'organiser 2 fois ou X par an”*.

Des membres ont proposé des idées afin d'améliorer les portes-ouvertes, afin qu'elles attirent plus, soient plus adaptées aux besoins des collectivités. 4 animateurs ont proposé de créer des événements qui ciblent davantage un territoire. Selon un, cela permettrait de faire venir plus de gens : *“ Je pense que quand c'est large, ça touche tout le monde et du coup il y a personne à venir, par rapport aux élus. Il vaudrait mieux faire des événements ciblés. Si tu veux voir le Conseil Départemental, tu prends rdv avec eux, tu fais une visite sur les fermes.”*. Un autre propose de cibler un territoire et de co-construire l'événement avec une collectivité sur une ferme adhérente CIVAM et sur une thématique sur laquelle elle se questionne, afin de répondre à un éventuel besoin qu'elle aurait. Dans ce même esprit, un autre pense que les collectivités locales, du fait des orientations données par les échelons supérieurs, peuvent avoir des besoins et envie de travail sur les questions agricoles, et qu'il peut être intéressant de se pencher sur une politique agricole locale : *“ Notre agriculture est malheureusement toujours conditionnée vers le haut, tirée du haut vers le bas, donc il y a peut-être aussi ça à creuser avec eux. Quelles attentes ils ont de leur territoire ?”* Un animateur propose aussi de cibler sur une thématique d'actualité, en effet elle a entendu l'accueillante de l'événement de Martigné-Ferchaud dire qu'il faudrait faire le “buzz” pour attirer. Un autre pense que les objectifs de la porte-ouverte à Martigné-Ferchaud n'ont peut-être pas assez été travaillés : *“On s'était engagés à faire un événement. Il y aussi des événements qu'on fait parce qu'on les a mis dans le programme. C'est peut-être une erreur, je ne sais pas parce que je ne suis pas la thématique à proprement parler. Il faut peut-être juste qu'on réfléchisse quand on vend l'action : est-ce qu'il faut la mettre, de cette manière-là ?”*. Enfin, une alternative pour prendre moins de temps lors de la préparation des événements a été proposée par un animateur : *“Est-ce que c'est pas aussi comment nous y passer moins de temps, être plus efficaces pour monter ces événements. Et donc que finalement on ait pas l'impression que ça n'en vaut pas la peine, puisqu'on y mettrait moins d'énergie et qu'en face et qu'en face il y a quand même un petit peu de participation.”* Un autre pense quant à lui qu'il faudrait plutôt changer la manière de les organiser : *“Le fait qu'on fasse pas venir aujourd'hui, il faut peut-être réfléchir à notre format, endroit. Il faut pas mettre ça sur le dos des élus, c'est à nous de nous remettre en cause.”*

Enfin, les retours ont abordé les perspectives de travail des CIVAM au sujet du lien avec les collectivités sur les thématiques Energie et Changement climatique de manière générale. Un animateur pense qu'il est important de continuer à proposer des choses aux collectivités sur cet axe de travail. Il dit aussi souhaiter créer des contacts de proximité, des relations directes avec elles, et monter en compétences sur les PCAET. Un autre propose de construire des actions sur le terrain en partenariat avec des collectivités. Elle propose également d'instaurer des journées régionales sur le groupe Energie et Changement climatique pour que les adhérents et animateurs du réseau puissent, sur une thématique, définir un discours politique clair. Les membres présents lors de la réunion ont approuvé, et doivent désormais définir un sujet. Ces journées seraient organisées de manière régulière.

### 3) Les rencontres avec les organismes étayant la stratégie des CIVAM

Les rendez-vous avec le CRB, l'ADEME et Bruded ont permis d'affiner les connaissances des institutions, structures qui traitent des thématiques agricoles et énergétiques

en Bretagne. Ils ont également permis d'obtenir des informations sur le fonctionnement des collectivités à travers leurs expériences, et ce qui peut fonctionner avec elles. Ils ont parlé de leur vision de ce que devraient faire les CIVAM avec elle et enfin, des possibles collaborations avec leur structure.

Selon l'ADEME et Bruded les collectivités s'emparent peu des questions agricoles en tant que telles. En effet selon le technicien de l'ADEME, les thématiques agricoles mobilisent peu et les collectivités ne se sentent pas légitimes. Selon le co-directeur de Bruded, elles n'ont que peu d'emprise sur la question, et elles ne travaillent pas sur les pratiques agricoles en tant que telles, mais sur des sujets plus croisés. Ainsi, l'agriculture recoupe beaucoup de politiques publiques. Selon lui, *“les principales aujourd'hui c'est plutôt à l'échelle EPCI et plutôt la politique de l'eau, les PAT, mais viennent de plus en plus et montants les PCAET.”* La chargée de mission à la Région Bretagne indique justement que beaucoup de sujets passent par ces plans qui sont très transversaux.

Le co-directeur de Bruded nous a beaucoup parlé de ce sur quoi travaillent les communes et intercommunalités, de ce qui les intéresse. Pour lui, elle travaille sur des problématiques croisées entre agriculture et d'autres sujets, comme la biodiversité, l'eau, les paysages, la restauration collective,... Les intercommunalités travaillent selon lui sur des thématiques bien définies : eau, énergie par exemple, tandis que les communes travaillent sur des sujets plus transversaux : *“Autant un élu à l'eau va potentiellement assister à des évènements sur l'eau - un élu communal, il va pas aller assister à un truc à l'eau ou à l'énergie, parce qu'il n'a pas de projet “Eau”. Il a un projet de “On va créer un projet pédagogique pour des enfants dans l'école”. Ou “On va retravailler la cour de l'école” [...]”*. Pour Bruded il faut donc aborder les questions agricoles du point de vue de comment elles sont traitées par les collectivités, et travailler sur des choses très opérationnelles, concrètes : *“Qu'est-ce qu'on installe ? Comment on peut favoriser l'installation de jeunes en durable ?”, la cantine etc “Comment on peut travailler avec les agriculteurs pour que ça contribue à l'action sur par exemple les chemins de randonnée, la biodiversité etc ?”* Il nous a montré des fiches à destination des collectivités sur les projets agricoles et alimentaires qu'elles peuvent mener, et elles abordent une diversité d'outils et de méthodes qu'elles peuvent mobiliser. Pour lui, le fait que les CIVAM montrent les fermes est intéressant mais l'objet des travaux de sensibilisation ne doit pas porter uniquement là-dessus pour les collectivités. Les CIVAM doivent d'abord se questionner sur les objectifs de ce qu'elles entreprennent avec elles.

Bruded voit plutôt les CIVAM dans de l'animation territoriale plutôt que dans la montée en compétences des élus. L'animation territoriale englobe alors les agriculteurs du réseau, les habitants, les collectivités,... Le co-directeur de Bruded a alors prit l'exemple d'une élue d'une intercommunalité : *“Elle a dit qu'ils ont besoin d'animateurs qui mettent en relation les agriculteurs avec les syndicats de BV, les collectifs, les SCIC.”* Il ajoute : *“Cette relation du point de vue de l'agriculteur peut être intéressante, comment les collectivités devraient s'adresser à eux, les impliquer ?”*. Dans ce même esprit, la chargée de mission à la Région pense que l'intérêt des CIVAM se situe dans la favorisation de la coopération et des dynamiques locales. Les CIVAM pourraient selon elle contribuer à “embarquer tout le monde”. Elle propose que les CIVAM s'impliquent dans des PCAET, où ils pourront inscrire des actions, valoriser celles qui existent. Le technicien à l'ADEME pense que les associations pourraient plutôt sensibiliser les élus, les mobiliser pour qu'ils s'investissent et mettre en avant la transition environnementale dans le développement territorial. En effet, selon lui les élus ne font pas de liens entre ces deux thématiques.

Les organismes nous ont conseillés sur des éléments à prendre en compte dans les travaux avec les collectivités. D'abord, Bruded prévient que les élus reçoivent beaucoup d'invitations à des événements, et l'ADEME indique qu'il y a beaucoup d'offres pour les collectivités en ce moment, et qu'il n'est pas facile de trouver sa place. Le co-président de Bruded nous a fait part du fait que l'association avait organisé une journée de rencontre à destination des élus des communes bretonnes sur le thème des régies collectives, et que seules 7 ou 8 élus étaient venus à cette journée.

## V- Analyse

### 1) Typologie des associations en fonction de leurs liens avec les collectivités

Afin d'expliquer les différents positionnements vis-à-vis des relations avec les collectivités chez les CIVAM du groupe Energie et changement climatique, voici une typologie en fonction de types d'associations :

- Les CIVAM travaillant principalement sur l'agronomie : L'ADAGE, le CIVAM AD 56, le CIVAM 29 et le CEDAPA. Ces CIVAM fédèrent principalement des agriculteurs et proposent notamment des groupes d'échanges sur le changement des pratiques agricoles. Ils travaillent en général étroitement avec les techniciens de bassins versants, de qui ils reçoivent des financements et qui les mettent en relation avec de nouveaux agriculteurs qui veulent bénéficier des services proposés par l'association. Ces CIVAM priorisent les actions de terrain, et cherchent principalement dans les relations avec les collectivités à obtenir des financements et à les sensibiliser afin qu'elles s'imprègnent d'éléments de leur vision politique pour mener des actions sur leur territoire.
- Les CIVAM travaillant principalement sur le foncier et l'installation-transmission : CIVAM IT 35 et TDL. La stratégie foncière et la favorisation de l'installation sont des axes de travail très liés aux territoires et politiques publiques. Ainsi ces associations ont parmi leurs principaux interlocuteurs des collectivités. Elles travaillent notamment à les faire monter en compétence sur ces sujets et produisent des études sur commande de leur part. Elles collaborent principalement avec les collectivités de proximité, c'est-à-dire les communes et EPCI.
- Le CIVAM travaillant sur l'accueil : Accueil Paysan 35 travaille sur l'accueil à la ferme, relié aux domaines du social, de l'économie, de l'éducatif et de l'environnement. L'association est en lien avec des collectivités locales, particulièrement avec le département et une intercommunalité, et souhaiterait développer ces relations afin de coopérer avec elles dans le but de développer ses activités.
- La FRCIVAM : La fédération représente les associations au niveau régional, c'est pourquoi elle siège dans des instances consultatives régionales.

Toutes les associations reçoivent des subventions publiques et sont intéressées par le fait de sensibiliser élus et techniciens des collectivités territoriales.

## 2) L'importance d'un travail en interne

### Cadrer

Afin de favoriser les relations avec les collectivités territoriales, les CIVAM mènent des actions en interne. Elles consistent en une montée en compétence et en la définition d'un cadre de travail, dont une partie est partagée par l'ensemble des associations du groupe. Ce cadre est essentiel afin de s'assurer de la cohérence quant aux liens avec les collectivités. Ce cadre consiste d'abord en la définition d'un projet associatif, et donc de ce que sont les associations et des objectifs qu'elles visent. Certaines sont actuellement en restructuration, et il s'agit de la première étape à mener avant de construire des projets impliqués en lien avec les collectivités. Il est de même nécessaire que les associations disposent d'un discours politique clair concernant les sujets qu'elles traitent, afin qu'elles soient identifiables par les collectivités et qu'elles soient sûres des projets qu'elles veulent mener ou non en partenariat avec une d'entre elles. Le groupe Energie et changement climatique ne disposant pas encore de réflexion appuyée, lors du bilan des portes-ouvertes il a été convenu d'y remédier en créant des journées régionales sur l'élaboration de ce discours. Ensuite, à partir des volontés de l'association, de la priorisation des sujets faite par le CA, de ses capacités en terme de temps passé et de ses besoins financiers pour les mener à bien, l'association choisit de mener ou pas des projets avec celles-ci. Ces conditions ne s'appliquent bien sûr pas aux actions de demandes de subventions. Les associations définissent alors les objectifs globaux du lien avec les collectivités, et la nature de ces liens (sensibilisation, coopération, gouvernance, prestations). C'est pourquoi, selon les types d'associations, définis dans la typologie, les interlocuteurs, les actions entreprises, l'intensité des liens et leur aspect structurel pour elles seront différents. Selon deux animateurs CIVAM et un acteur extérieur, il est essentiel de bien définir les objectifs de chaque action menée avec les collectivités, afin de s'assurer de sa cohérence. L'échec constaté par le CIVAM AD 56 du temps dédié aux témoignages d'élu et techniciens de collectivités lors de la porte-ouverte à Nostang est en partie dû selon eux au fait que le CA ne se soit pas approprié ce temps, car finalement assez éloigné des objectifs principaux de la journée, tandis que la fédération régionale l'encourageait. Afin d'éviter ces situations, deux adhérents des CIVAM ont proposé de partir des besoins des associations, et un de ne pas envisager les actions avec les collectivités comme des obligations.

### Savoir

Est qualifiée de nécessaire selon la grande majorité des membres interrogés la montée en compétences des CIVAM sur le fonctionnement des collectivités et des outils dont elles disposent. En effet, le lien avec les collectivités est récent, de même que pour les volets agricoles des échelons de proximité (communes et intercommunalités). Le fait de mieux les maîtriser permet en effet selon eux de savoir comment les associations peuvent s'inscrire dans leurs travaux. Afin de répondre à ce besoin, certaines demandent à bénéficier de retours d'expériences d'associations, CIVAM ou non, qui ont fonctionné. Une autre technique, complémentaire, est d'acquérir ces connaissances de manière empirique. Il s'agit d'un des principaux objectifs des portes-ouvertes, dont le bilan a fait ressortir des pistes d'amélioration et des réflexions intéressantes. Nous avons aussi pu récolter quelques éléments lors des échanges avec les organismes qui nous ont apporté conseil. Il s'agit d'un travail qui s'inscrit sur le long terme, et

auquel participe très activement une animatrice CIVAM. Les CIVAM éprouvent également le besoin d'acquérir des savoir-faire et savoir-être afin de favoriser les liens avec les collectivités. Ainsi, une animatrice et un adhérent souhaitent savoir comment il est possible de traduire les rendez-vous et échanges prometteurs en actions concrètes. Enfin, une animatrice ressent le besoin de travailler sur l'adoption d'une posture particulière et d'une certaine forme de discours afin de favoriser la création de liens avec les collectivités.

### S'organiser

Depuis un an, les associations du réseau en Ille-et-Vilaine collaborent sur des projets inter associatifs afin de mutualiser les initiatives avec les collectivités. Dans le cadre de la porte-ouverte, cela a permis aux 5 associations du département de collaborer sur une action commune, et ainsi d'économiser du temps et d'apporter de la visibilité sur les 5 associations. Il en est de même pour la création des 5 fiches thématiques, en interdépartemental. Un animateur parle de création d'une culture commune. La mutualisation permet, selon les conclusions d'une animatrice sur l'expérience de réponse à un marché public dans le cadre d'un renouvellement de PAT, de pouvoir mieux répondre aux demandes des collectivités, car en s'unissant les associations, qui portent un projet associatif différent, peuvent être en capacité de répondre à chacune des attentes de celles-ci. La fédération régionale vient de plus soutenir les groupes dans ces démarches, via des formations, de la capitalisation d'expériences, de son implication dans divers projets avec ceux-ci. Dans le cadre du groupe Energie et changement climatique, un animateur de la FRCIVAM trouverait justement opportun que soit organisée une formation sur les PCAET en direction des groupes CIVAM locaux.

### 3) Une cohérence primordiale dans la création de liens avec les collectivités

Afin de pouvoir construire des projets avec les acteurs précédemment définis, les associations doivent organiser des rencontres avec ceux-ci et mener des opérations de communication. Ces derniers ont deux objectifs principaux : faire connaître les CIVAM, défendre les systèmes qu'ils promeuvent et donner envie de s'emparer des thématiques abordées. Les CIVAM communiquent très peu sur leurs actions auprès des collectivités dans le cadre de larges campagnes de communication, et le font plutôt de manière ciblée. Tout d'abord, ils peuvent choisir de rencontrer des collectivités pour diffuser leur vision politique et faire de l'interconnaissance. Cela est surtout fait auprès des intercommunalités, par exemple dans le cadre de l'élaboration d'un PAT ou PCAET. Cela peut aussi prendre la forme de participation à des réunions de travail, d'élaboration des plans, comme pour les comités de pilotage de bassin versant par exemple en ce qui concerne les CIVAM locaux. Il en est de même avec la FRCIVAM lorsqu'elle participe à des réunions régionales. Même si les objectifs sont plus larges que cela, cette participation permet de donner une certaine visibilité aux associations. De plus, certains adhérents et animateurs pensent qu'avant d'engager des actions avec une collectivité, il faut d'abord se faire connaître par un événement de sensibilisation. Cela permet selon eux de diffuser leur vision politique et de prouver l'importance des systèmes qu'ils promeuvent. TDL se sert des formations et le CIVAM IT 35 des études qu'ils mènent comme une potentielle porte d'entrée pour de futurs partenariats. Ces actions servent également à ce que les associations soient reconnues comme des partenaires potentielles et à démontrer que les systèmes sont vertueux et productifs. En effet, les CIVAM sont, mis à part TDL, assez peu visibles par les intercommunalités et communes, qui, dans la plupart des cas, travaillent et demandent l'expertise d'organismes plus influents. De plus, l'agriculture est un sujet qui est

assez mal approprié encore par les collectivités locales, mais qui peut faire l'objet d'initiatives locales très bénéfiques, et les CIVAM veulent leur donner envie de s'y investir. Il y avait donc un enjeu à ce que les portes-ouvertes fassent venir des personnes non sensibilisées à ces systèmes durables et/ou qui ne connaissent pas bien les CIVAM. D'autres adhérents et animateurs, qui ne produisent pas d'études ni de formations leur étant destinées, pensent plutôt que le fait de prévoir un rendez-vous avec un discours et des attentes précises serait un moyen plus efficace, et d'autres encore pensent à plutôt se rendre sur un événement qui rassemble des collectivités pour ce faire. Les deux idées s'inscrivent dans l'esprit d'aller à la rencontre, de se rendre sur le terrain des collectivités. En effet, le fait que les portes-ouvertes n'aient fait venir que peu de monde questionne, surtout vis-à-vis du temps et des ressources financières utilisés pour cela. Un organisme consulté nous a justement fait part du fait qu'il avait organisé une rencontre à destination des communes sur les questions agricoles et alimentaires, ce qui n'avait fait venir que 7 élus. Une autre alternative qui a été proposée et approuvée par la majorité des participants à la réunion de bilan est celle, comme nous l'avons dit, de cibler un territoire et une thématique, ainsi que de co-construire la porte-ouverte avec une collectivité, par exemple une intercommunalité. Cela permet de s'assurer de la proposition d'une action cohérente, mais certains membres des CIVAM pensent que cela pourrait aussi permettre d'obtenir plus de participants. En effet, le fait de cibler pourrait selon eux faire en sorte que les collectivités comprises dans le secteur géographique désigné et que les élus et techniciens travaillant sur la thématique définie puissent être davantage intéressés, et que la collectivité qui co-construit en fasse la promotion auprès de ses contacts. Certains membres pensent qu'afin de favoriser les partenariats, il faut que les élus et techniciens se souviennent des CIVAM après ces premières rencontres. Ainsi des idées sont émises, comme le fait de livrer un discours bien construit et percutant ou bien de faire en sorte que les formats utilisés soient originaux, ou bien qu'ils traitent d'actualités sur les thématiques dont il est question. Côté supports de communication, les CIVAM utilisent principalement l'outil mail ainsi que les appels téléphoniques. Le pourcentage d'ouverture des mails d'invitation aux portes-ouvertes est satisfaisant, légèrement moins pour le nombre de clics, mais le fait que les portes-ouvertes n'aient rassemblé que très peu de participants a fait prendre conscience de l'importance de coupler aux envois mail des appels. Une partie de ceux-ci n'a été effectuée que peut voir très peu de temps avant les événements. En effet, des appels ont été envoyés aux chargés de mission PCAET de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, permettant d'une part de présenter les CIVAM à ceux qui ne les connaîtraient pas, et d'établir une conversation, ce qui semble plus impactant qu'un simple mail. Ainsi, certains membres des CIVAM souhaitent obtenir davantage de contacts de proximité, et un adhérent propose que des appels soient systématiquement passés avant un événement par des animateurs CIVAM. Enfin, la constitution d'un listing complet et actualisé est évidemment une nécessité, tâche qui n'est pas simple car chronophage, et en constante mutation.

Une fois que les contacts sont établis et qu'une collectivité est perméable aux propos et visions des CIVAM, il s'agit d'entretenir cette relation et potentiellement de passer à l'étape d'un partenariat. Il faut donc rester présent sur l'axe de travail sur le lien avec les collectivités. Suite aux portes-ouvertes, un mail a été envoyé au nom de la FRCIVAM afin de présenter un agenda des futurs événements et rendez-vous auxquels peuvent participer les collectivités. La majorité s'adressent à un public plus vaste. En ce qui concerne le fait d'acter un partenariat, plusieurs membres disent que malheureusement, cela est complexe.

Afin de favoriser les relations avec les collectivités, les actions entreprises doivent être adaptées à la fois aux besoins et conditions émises par les CIVAM ainsi qu'à ceux des celles-ci. L'offre et la participation des associations doivent d'abord répondre comme nous l'avons dit à ce qu'elles ont envie de mener, et être en cohérence avec les limites des associations : temps et besoins financiers. Justement, peu de temps salarié peut être investi dans le cadre du groupe Energie et changement climatique. Elles doivent donc être jugées intéressantes sur le plan de leur efficacité. Par exemple, l'efficacité des portes-ouvertes en tant qu'outil permettant d'établir un premier contact entre les collectivités et les associations, afin de transmettre un message politique et/ou de présenter ce que font les CIVAM, n'est pas approuvée par tous. Cependant, d'autres membres insistent sur leur importance, et il a été proposé de dépenser moins de temps pour leur organisation, même si elles ne rassemblent que très peu de participants, et d'inviter les collectivités, de manière plus ou moins systématique, à des portes-ouvertes ne leur étant pas uniquement destinée. Il en est de même pour la participation aux premières réunions des PCAET et PAT, vis-à-vis de quoi un CIVAM a trouvé une méthode de contournement. Il faut également que les actions entreprises en tant que telles se trouvent en cohérence avec les compétences des CIVAM. En effet, il s'agit de cerner les besoins et le fonctionnement de l'interlocuteur pour être sûr de lui proposer quelque chose qui lui soit adapté. Suite à l'entretien avec un organisme consulté, il pourrait transparaître que les fiches thématiques créées ne permettent pas de répondre à la manière dont une collectivité peut se saisir des questions énergétique et de changement climatique, ce qui n'enlève rien au fait qu'elles permettent de diffuser une vision politique commune aux associations et ce qu'elles entreprennent. Au-delà des connaissances, il semble nécessaire de s'adapter à ce que ressentent comme besoins les partenaires potentiels, afin de leur donner envie de tisser des liens avec les CIVAM. Un organisme consulté nous a décrit comment sensibiliser et encourager des collectivités locales (communes et intercommunalités) à s'emparer des questions agricoles et alimentaires. Les portes-ouvertes pourraient ainsi ne pas avoir répondu à un besoin de celles-ci. Les premiers temps de celles-ci, c'est-à-dire les tours de ferme, seraient peut-être inspirés de la manière dont les CIVAM fonctionnent avec les agriculteurs, ce qui pointerait le besoin d'une acculturation au fonctionnement des collectivités, ce qui semble tout à fait normal considérant le fait qu'il s'agit des premières sensibilisations uniquement à destination des collectivités. Lors du bilan des portes-ouvertes, a été émise l'idée, largement approuvée, que les prochaines portes-ouvertes soient co-construites avec une collectivité (une intercommunalité par exemple), sur un sujet sur lequel elles se posent des questions, elles ressentent des besoins, afin que les CIVAM puissent donner des éléments de réponse, et d'inviter d'autres collectivités à un échange dessus. Trois personnes parlent, d'un point de vue extérieur, de l'intérêt, selon eux, du lien entre collectivités et CIVAM. Ils illustrent le fait que des collectivités locales ont besoin de créer du lien entre elles et les acteurs territoriaux, et que la mobilisation de ceux-ci dans la transition écologique peut être complexe. Les CIVAM pourraient, selon eux, faire le lien entre elles et la société civile, en tant que corps intermédiaire. Pour une de ces personnes, il ne s'agit donc pas pour elles que les CIVAM les sensibilisent à la manière dont elles peuvent se saisir de leurs propres outils d'action, mais plutôt comment elles peuvent créer du lien avec les acteurs territoriaux. Elle parle de la possibilité de travailler sur projets territoriaux multi-acteurs associant notamment des agriculteurs, et comment les collectivités pourraient travailler avec eux dans ce cadre. Une seconde parle du besoin de savoir comment ils peuvent sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la transition, et trouverait intéressant que les CIVAM organisent des événements afin de leur transmettre des pistes d'actions (Cf : tableau des enquêtes de besoin, ligne 4). Une autre personne parle du fait que les CIVAM pourraient favoriser l'ouverture d'esprit des agriculteurs sur une agriculture plus durable, ce qui est à relier avec l'idée de facilitation des travaux des collectivités (ligne 3). Enfin, deux organismes consultés évoquent au contraire l'intérêt de s'investir dans les travaux des collectivités, à savoir l'un sur la sensibilisation des élus et le second sur l'investissement dans les PCAET. Ainsi, on peut voir que

des acteurs ont besoin d'impulser des dynamiques chez les acteurs auxquels ils s'adressent, dans une logique descendante. Les collectivités peuvent avoir besoin de mobiliser la société civile, et les organismes coopérant avec elles peuvent avoir besoin que les collectivités se mobilisent. On voit néanmoins des similitudes dans des propositions, car elles ont pour but d'"embarquer tout le monde" dans une transition agroécologique ou écologique au sens large. D'autres sujets dont le développement, travail dessus constitue un besoin sont déjà traités par les CIVAM, mais vagues (lignes 1 et 3 : "transmission", "environnement" et "cellule foncière"). Enfin, un dernier sujet de besoins est déjà traité par les CIVAM, et la demande est de maintenir ces actions (ligne 5). Ces conseils sont précieux pour les CIVAM, car il peut être difficile de trouver sa place parmi l'écosystème d'acteurs existant, car il y a beaucoup d'offres à destination des collectivités. Un animateur de la FRCIVAM pense qu'à l'avenir, soit les CIVAM locaux détiendront une action phare en partenariat avec les collectivités, sur laquelle ils obtiendront une reconnaissance, soit la fédération les représentera avec un angle politique. Sur la thématique Energie et changement climatique, de nombreux membres souhaitent pour l'instant développer le travail sur le bocage. Enfin, afin de construire un plan d'actions adapté vis-à-vis du lien avec celles-ci, il convient de s'assurer de sa cohérence par rapport à l'échelon visé. Il s'agit donc de cibler les bons interlocuteurs en fonction des actions entreprises et de ce que l'on souhaite obtenir comme résultats. Lors des portes-ouvertes, la majorité des participants étaient des techniciens travaillant en lien ou directement sur l'agriculture. Ceux-ci semblaient être déjà sensibilisés et avoir déjà des connaissances sur les thématiques abordées, ce qui transparait par exemple dans les remarques émises lors du tour de ferme de Martigné-Ferchaud. De plus, elles s'adressaient à tous les échelons des collectivités et à des élus et techniciens travaillant sur des sujets plus ou moins divers. Les retours d'expérience provenaient, à l'inverse, uniquement d'EPCI et surtout d'intercommunalités sur l'agriculture et l'alimentation.

## VI- Les perspectives à l'issue de ce stage

### 1) Les perspectives des travaux des CIVAM bretons sur l'axe collectivités

Les 7 CIVAM bretons dont il est ici question pensent que les collectivités ont un rôle à jouer dans la transition agroécologique. Ils considèrent aussi qu'elles ont la possibilité de le faire, et que le fait de travailler avec elles et sur cet axe est important et intéressant. C'est également le cas d'autres associations CIVAM, en Bretagne ou sur le territoire national. C'est pourquoi un coordinateur "dynamiques territoriales" travaille sur ce sujet à Réseau CIVAM, et qu'une animatrice coordinatrice "Animation territoriale" a été embauchée à la FRCIVAM.

En Bretagne, les enjeux liés à la transition agroécologique, énergétique ainsi qu'à l'adaptation au dérèglement climatique sont, comme nous l'avons constaté, prioritaires. En tant que très grande région agricole, elle subit et est à l'origine de nombreuses pollutions environnementales, liées à l'intensification des pratiques et de la spécialisation de la production agricole. Ainsi, les CIVAM bretons du groupe Energie et changement climatique souhaitent développer leurs liens avec les collectivités territoriales, afin qu'elles constituent un soutien et des partenaires.

Pour ce faire, elles doivent mettre en place un agenda d'actions. A court terme, se tiendra en septembre une réunion commune au groupe afin de définir les projets et objectifs de l'année 2024. Les différents CA des associations se sont réunis afin de la préparer, et les entretiens menés auprès des adhérents et animateurs seront mobilisés pour faire un retour dessus et voir si

des synergies sont possibles. La réunion sera l'occasion de définir le thème de la première journée régionale du groupe Energie et changement climatique, qui se tiendra en 2024, et qui servira à constituer un discours politique ainsi qu'un argumentaire commun. De plus, l'expérimentation au sujet de la réponse envoyée au marché de public d'un PAT permettra d'en tirer des conclusions, qui pourront être partagées à l'ensemble du réseau breton.

A moyen terme, la FRCIVAM se penchera sur la manière dont elle accompagnera les groupes locaux dans la création de liens et de travaux avec les collectivités. Les entretiens menés lui serviront afin de savoir comment mener ce travail, à partir des freins et des besoins exprimés par les membres locaux. Elle pourra alors décider de créer des formations qui leur seraient destinées, coordonner des projets avec eux et capitaliser des expériences. Par exemple, la demande d'une formation sur les PCAET, à l'instar de celle sur les PAT qui avait déjà été organisée, a été proposée. De plus, plusieurs CIVAM seraient intéressés par le fait d'obtenir des retours d'expériences de projets avec les collectivités qui ont fonctionné. Enfin, il se pourrait qu'elle rencontre des techniciens ou élus de collectivités afin d'obtenir des informations sur comment ils fonctionnent, quels projets sont possibles avec une collectivité.

En parallèle, des CIVAM locaux ont, lors de la réunion bilan, émis la volonté de prendre un rdv avec une collectivité afin de savoir quels projets en partenariat l'intéresserait, afin de coconstruire des actions localement. Les expérimentations sont destinées à continuer, ainsi que les invitations d'élus et techniciens lors d'événements et rencontres. Les prochaines sont compilées dans le mail post-événement des portes-ouvertes.

A partir de l'évolution des connaissances et des volontés des adhérents et du CA, les CIVAM locaux se positionneront sur des actions spécifiques, ou bien continueront à mener une diversité d'actions en lien avec les collectivités.

## 2) Un stage enrichissant professionnellement

Ce stage au sein de la FRCIVAM de Bretagne a été source pour moi de nombreux apports. Tout d'abord, son cadre était idéal. Les CIVAM sont des associations qui portent des valeurs dans lesquelles je me retrouve, et mènent des actions que je trouve très intéressantes. Le réseau est force de propositions par rapport aux enjeux actuels de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires, qu'il défend à divers échelons (national, régional et local). Les groupes locaux travaillent concrètement sur des changements de pratiques agricoles, le développement des circuits-courts, etc, avec des animateurs, chargés de mission, agriculteurs et citoyens très engagés, et j'en suis admirative. Ils ont des méthodes et travaillent dans un esprit que je trouve très intéressant, car ils se veulent accompagnateurs des transitions, notamment par des retours d'expérience et formations. Ainsi, ils portent les valeurs de l'éducation populaire, en considérant que chacun peut apporter à l'autre, et travaillent de manière horizontale. Ce stage a développé chez moi l'esprit associatif et les valeurs qui lui sont liées.

Le stage a été un véritable apport pour mon projet professionnel, car j'avais envie de travailler plus tard dans le secteur agricole, mais cette idée était théorique. Le stage a confronté mes envies avec la réalité, et le fait de rencontrer des agriculteurs et de les entendre parler de leurs processus de changement de pratiques m'a énormément plu. J'ai également eu la chance de pouvoir entendre de très nombreux animateurs du réseau des

CIVAM bretons parler de ce qu'ils font pour soutenir et accompagner les agriculteurs, ainsi que des actions menées dans le cadre de l'installation-transmission, la protection du foncier agricole, etc. J'en ressors en étant convaincue du fait que je veux travailler dans le domaine de l'agroécologie, afin de développer l'Agriculture Durable. J'ai également acquis de nombreuses connaissances théoriques et pratiques sur l'agriculture et l'écologie, qui viendront alimenter ma future vie professionnelle et mon travail en tant qu'étudiante. Le fait que le stage concerne en particulier les actions liées aux territoires, le développement de la stratégie, et les discussions avec les animateurs des CIVAM m'ont permis d'avoir une bonne idée du réseau d'acteurs, tant associatifs que politiques, institutionnels et médiatiques, que je pourrai mobiliser plus tard. Enfin, le sujet du stage me permet de comprendre les attentes, les freins, les besoins d'acteurs membres d'association vis-à-vis du travail avec les collectivités sur les sujets agricoles et alimentaires. Cela est particulièrement intéressant pour moi car je souhaiterais travailler en collectivité.

J'émetts aussi des regrets quant à ce que j'ai pu, à l'inverse, apporter aux associations, par manque de temps. En effet, je ressens une certaine frustration de ne pas avoir pu leur apporter des retours d'expérience sur d'autres CIVAM qui ont mené des actions qui ont fonctionné avec des collectivités, ainsi que des éléments de réflexion et de développement de la stratégie sur le groupe Energie et changement climatique en allant rencontrer des acteurs travaillant en collectivité (type PCAET).

### 3) Un stage en cohérence avec le master TRENT

Le fait que cette première année de master GAED en TRansition ENvironnementale dans les Territoires m'ait apporté de nombreuses connaissances, à la fois théoriques et méthodologiques, a été une vraie chance pour moi. Cela m'apporte une confiance par rapport au sujet traité. En effet, les sujets dont il est ici question, c'est-à-dire d'agriculture, de transition environnementale, d'action publique territoriale et de logiques d'acteurs, se trouvent être à la croisée de nombreux enseignements reçus. Les cours d'agroforesterie, d'agrobiodiversité ainsi que sur l'histoire moderne de l'agriculture m'ont fourni un cadre conceptuel et historique très intéressant. De plus, les enseignements de l'UE Action publique territoriale, s'attachant à décrire l'histoire et les dynamiques actuelles des échelons infranationaux, avec un cadre législatif, politique, etc, m'ont beaucoup servi. L'intervention d'une chargée de mission PCAET dans une DREAL m'a permis d'avoir un socle de connaissances sur les collectivités et les enjeux d'énergie et de changement climatique, que je ne possédais pas avant. Un travail dans le cadre de l'UE démarche de la recherche m'a donné des éléments théoriques sur l'appropriation des citoyens et agriculteurs des enjeux agricoles. Mais ce qui m'a sûrement le plus servi au long de ce stage sont des connaissances méthodologiques acquises dans le cadre de l'UE Atelier-Projet tutoré, au sujet des représentations, savoirs et pratiques des acteurs sur le territoire carmausin. En effet, je les ai mobilisés dans le cadre des divers entretiens menés. J'ai ainsi pu avoir une expérience passée d'entretiens semi-directifs, de retranscription, de constitution de grilles d'analyse ainsi que d'analyse de ceux-ci.

De manière générale, le master adopte une approche systémique sur l'analyse des sujets environnementaux, et s'intéresse à des approches transversales pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Le master vise également à donner des

clefs sur la favorisation de dynamiques collectives de transition dans les territoires. Tous ces points se retrouvent dans la démarche des associations CIVAM.

## Conclusion

Mon stage s'attachait à soutenir la préparation de portes-ouvertes et à participer à la définition de la stratégie d'actions en lien avec les collectivités menées par les CIVAM bretons du groupe Energie et changement climatique. Ainsi, il a consisté en la création et la participation à la création d'outils de communication et en une réalisation d'entretiens auprès des adhérents et animateurs des CIVAM concernés ainsi que d'organismes extérieurs. Ils ont eu pour objectifs de constituer une base à de futures actions de la FRCIVAM de Bretagne, afin qu'elle puisse développer l'intégration de l'axe collectivités dans les actions du groupe de travail. Il s'agissait également de comprendre ce que mènent et souhaitent développer les associations vis-à-vis du lien avec les collectivités, les stratégies déployées pour cela, et de les confronter aux résultats des portes-ouvertes ainsi que des conseils et visions apportés par les organismes consultés, et d'en tirer des conclusions.

Ainsi, il en ressort deux axes principaux à développer :

- Il s'agit de mener des actions en interne, afin de cadrer les actions des associations, et de monter en compétence, ainsi que de la constitution d'une structure interne favorable.
- Le deuxième axe est celui de l'adoption d'une démarche adaptée et efficace, à la fois pour les associations et pour les collectivités. Elle porte sur les actions de communication et la proposition d'une offre d'actions leur étant destinées.

Il s'agissait d'apporter des éléments de réponse sur la manière dont les CIVAM peuvent mobiliser les collectivités territoriales à leur bénéfice et au bénéfice de celles-ci, et de permettre une mise en commun de là où en est chaque association. Elles tissent en effet des liens et veulent en développer de différents avec les collectivités.

# Bibliographie

## Sources scientifiques

DEVIENNE, Sophie. *Les révolutions agricoles contemporaines en France* In : *Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe* [en ligne]. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2018 (généré le 10 août 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufc/5643>>. ISBN : 9782848677903. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufc.5643>

GRIFFON Michel, « L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture », *Études*, 2014/12 (décembre), p. 31-39. DOI : 10.3917/etu.4211.0031. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2014-12-page-31.htm>

Grimonprez, B. (2022, September). «Développer l'agroécologie»: point névralgique des politiques climatiques A propos notamment de la loi «Climat et Résilience» du 22 août 2021. In *Loi Climat et résilience. Etat des lieux et perspectives*. <https://hal.science/hal-03778767/document>

Heller, C., 2002. From Scientific Risk To Paysan Savoir-Faire: Peasant Expertise in the French and Global Debate over GM Crops. *Science as Culture*, 11(1), pp. 5–37. <https://doi.org/10.1080/09505430120115707>

Jeanne Pahun, « Gouverner l'agriculture localement ? La capacité politique des collectivités territoriales sur la régulation du secteur agricole », *Géocarrefour* [En ligne], 96/4 | 2022, mis en ligne le 17 janvier 2023, consulté le 29 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/21213> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.21213>

LEMÉNAGER Tiphaine, EHRENSTEIN Véra, « Des principes agroécologiques à leur mise en pratique. Quels effets environnementaux en Zambie et quels enseignements pour les bailleurs de fonds ? », *Revue Tiers Monde*, 2016/3-4 (N° 226-227), p. 65-93. DOI : 10.3917/rtm.226.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2016-3-page-65.htm>

Ribier, V. (2008). Politiques agricoles: de quoi parle-t-on?.

Stassart, P. M., Baret, P., Grégoire, J.-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., Stilmant, D., Vanloqueren, G., & Visser, M. (2012). L'agroécologie : trajectoire et potentiel Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In D. Vandam, M. Streith, J. Nizet, ... P. M. Stassart (Eds.), *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales* (pp. 25-51). Dijon, France: Educagri. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130063/1/Agroecologie%20Stassart%20%2c%20Baret%20et%20al.%20GIRA\\_F.pdf](https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130063/1/Agroecologie%20Stassart%20%2c%20Baret%20et%20al.%20GIRA_F.pdf)

Zahm F., Alonso Ugaglia A., Boureau H., Del'homme B., Barbier J.M., Gasselin P., Gafsi M., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Menet A., Redlingshofer B. (2015). Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture. [https://www.researchgate.net/publication/286321676\\_Agriculture\\_et\\_exploitation\\_agricole\\_durables\\_etat\\_de\\_l\\_art\\_et\\_proposition\\_de\\_definitions\\_revisitees\\_a\\_l\\_aune\\_des\\_valeurs\\_des\\_proprietes\\_et\\_des\\_frontieres\\_de\\_la\\_durabilite\\_en\\_agriculture](https://www.researchgate.net/publication/286321676_Agriculture_et_exploitation_agricole_durables_etat_de_l_art_et_proposition_de_definitions_revisitees_a_l_aune_des_valeurs_des_proprietes_et_des_frontieres_de_la_durabilite_en_agriculture)

## Sitographie

avec Afp, L. M. A. (2023, août 8). Juillet 2023 a largement battu le record du mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre. *Le Monde.fr*.

[https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/08/08/juillet-2023-a-largement-battu-le-record-du-mois-le-plus-chaud-jamais-enregistre-sur-terre\\_6184780\\_3244.html#:~:text=S%27inscrire-,L%27ann%C3%A9e%202023%20n%27a%20peut%2D%C3%AAtre%20pas%20fini.synonyme%20de%20r%C3%A9chauffement%20mondial%20suppl%C3%A9mentaire](https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/08/08/juillet-2023-a-largement-battu-le-record-du-mois-le-plus-chaud-jamais-enregistre-sur-terre_6184780_3244.html#:~:text=S%27inscrire-,L%27ann%C3%A9e%202023%20n%27a%20peut%2D%C3%AAtre%20pas%20fini.synonyme%20de%20r%C3%A9chauffement%20mondial%20suppl%C3%A9mentaire)

avec AFP, F. (2023, 6 juillet). Le monde a connu son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, selon l'observatoire européen Copernicus. *Franceinfo*.

[https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/le-monde-a-connu-son-mois-de-juin-le-plus-chaud-jamais-enregistre-selon-l-observatoire-europeen-copernicus\\_5933852.html](https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/le-monde-a-connu-son-mois-de-juin-le-plus-chaud-jamais-enregistre-selon-l-observatoire-europeen-copernicus_5933852.html)

*Le réchauffement climatique en France s'annonce pire que prévu.* (s. d.). CNRS Le journal, 17/10/2022.

<https://lejournald.cnrs.fr/articles/le-rechauffement-climatique-en-france-sannonce-pire-que-prevu>

Chayet, D. (2022). Rapport du GIEC : Les pistes pour réduire l'empreinte carbone du secteur agricole. *LEFIGARO*.

<https://www.lefigaro.fr/sciences/rapport-du-giec-les-pistes-pour-reduire-l-empreinte-carbone-du-secteur-agricole-20220404>

3.2 Identité agricole des régions – la France et ses territoires | Insee. (s. d.). 29/04/2021

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039859?sommaire=5040030>

*L'économie des zones d'emploi bretonnes tournée vers l'agroalimentaire et le tourisme - Insee Analyses Bretagne - 94.* (s. d.). 10/09/2020 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4656783>

*L'agriculture bretonne est largement tournée vers la production animale | Observatoire de l'environnement en Bretagne.* (s. d.), 2020. <https://bretagne-environnement.fr/production-agricole-elevage-legumes-bretagne-article>

*Log in or sign up to view.* (s. d.). [https://www.facebook.com/cedapa/?locale=fo\\_FO](https://www.facebook.com/cedapa/?locale=fo_FO)

Réseau CIVAM. (2023, août 25). *CIVAM Agriculture Durable 56 - CIVAM*. CIVAM.

<https://www.civam.org/civam-agriculture-durable-56/>

Civam, E. (2022). Accueil - CIVAM du Finistère. *CIVAM du Finistère*. <https://www.civam29.org/>

United Nations. (s. d.). *La population mondiale atteindra 8 milliards d'habitants en novembre (ONU) | Nations Unies*.

<https://www.un.org/fr/https%3A//www.un.org/fr/desa-fr/la-population-mondiale-atteindra-8-milliards-dhabitants-en-novembre-onu#:~:text=La%20population%20mondiale%20cro%C3%A9t%20%C3%A0,9%2C7%20milliards%20en%202050>.

Chayet, D. (2022b). Rapport du GIEC : Les pistes pour réduire l'empreinte carbone du secteur agricole. *LEFIGARO*.

<https://www.lefigaro.fr/sciences/rapport-du-giec-les-pistes-pour-reduire-l-empreinte-carbone-du-secteur-agricole-20220404>

*Évolution des émissions de gaz à effet de serre en Bretagne depuis 2010 | Observatoire de l'environnement en Bretagne.* (s. d.), 2023. <https://bretagne-environnement.fr/emissions-ges-bretagne-datavisualisation>

*Terristory*. (s. d.).

[https://bretagne.territory.fr/?zone=region&maille=epci&zone\\_id=53&analysis=13399&theme=%C3%89missions%20de%20GES&nom\\_territoire=Bretagne](https://bretagne.territory.fr/?zone=region&maille=epci&zone_id=53&analysis=13399&theme=%C3%89missions%20de%20GES&nom_territoire=Bretagne)

Christophe. (2022). Pourquoi il faut préserver et replanter les haies ? Le cas de la Bretagne. *Bretagne Vivante*.  
<https://www.bretagne-vivante.org/2022/06/pourquoi-il-faut-preserver-et-replanter-les-haies-le-cas-de-la>

29 TransRural Initiatives, n°382, dossier Les agricultures alternatives, juin 2009.  
<https://www.transrural-initiatives.org/wp-content/uploads/2014/04/dossier-Agricultures-alternatives-382.pdf>

## Littérature grise

Haut Conseil Breton pour le Climat (2023) – Bulletin 2023 – *Le changement climatique en Bretagne*  
<https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Bulletin-annuel-du-HCBC-29-mars-2023.pdf>

Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire – Agreste (2022) *Mémento Bretagne*  
[https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento\\_a5\\_2022\\_complet.pdf](https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento_a5_2022_complet.pdf)

OEB (202) – Chiffres clés de l’énergie en Bretagne  
<https://bretagne-environnement.fr/sites/all/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fbretagne-environnement.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2FChiffres-cles-Energie-Bretagne-2020.pdf>

Pôle emploi (2022) - La Bretagne en chiffres  
<https://www.pole-emploi.org/files/live/sites/peorg-bre/files/documents/PDF/maquette-poleemploi-EXE-web.pdf>

# Annexes

## 1-Mail Save the date



### Elus et techniciens de collectivités locales, les CIVAM vous accueillent...

**Autour de la question : Comment les collectivités territoriales peuvent-elles accompagner la transition écologique et énergétique du monde agricole ?**



**Le vendredi 26 mai** à Martigné-Ferchaud (35), la Boulière de 10h à 12h



Vous aurez l'occasion d'entendre des élus locaux témoigner de leur implication dans la filière bois énergie et sur l'installation et la transmission des exploitations, en partenariat avec le CIVAM. Enfin se tiendra un temps d'échanges entre élus et techniciens de collectivités locales. La discussion se poursuivra autour d'un verre.



Venez découvrir la ferme laitière engagée en système herbager de Claude et Olivier Monharoul.



La visite sera centrée sur la sobriété du système herbager et sur la résilience énergétique et climatique.



La visite portera également sur l'accueil à la ferme et le lien avec son territoire.



Une rencontre organisée par



et financée par



### Elus et techniciens de collectivités locales, les CIVAM vous accueillent...

**Autour de la question : Comment les collectivités territoriales peuvent-elles accompagner la transition écologique et énergétique du monde agricole ?**



**Le jeudi 1er juin** à Nostang (56), Legevin de 10h à 12h



Nous vous convions à la matinée avec au programme : présentation des CIVAM, visite de la ferme et témoignages et échanges autour d'actions menées par des collectivités locales sur la question agricole. Le dialogue se poursuivra autour d'un repas.



Venez découvrir la ferme en polyculture élevage engagée en système herbager de Jean-François Bréhaut.



Cet évènement se tient dans le cadre d'une restitution à destination d'agriculteurs de deux travaux portés par le CIVAM 56 financés par la Région Bretagne, portant sur le développement d'une filière Blé pour l'alimentation humaine et sur l'adaptation des ressources fourragères à la sécheresse.

**Et aussi...**

Le CIVAM 29 vous convie à l'automne dans le Finistère autour de la gestion et de l'usage de l'eau à la ferme. Date précise à venir.

Une rencontre organisée par



et financée par



## 2-Enquête de besoin

# Enquête de satisfaction

Événements Climat – Énergie par les CIVAM de Bretagne  
2023



Nom et prénom (facultatif) : .....

Votre structure (facultatif) : .....

Votre fonction (facultatif) .....

Comment avez-vous connu les CIVAM ?

.....  
.....

Aviez-vous déjà collaboré/participé à un évènement avec les CIVAM avant aujourd'hui ?

.....  
.....

Quels sont les sujets sur lesquels vous identifiez des besoins sur votre territoire ?

.....  
.....

Que pourraient proposer les CIVAM pour y répondre ?

.....  
.....

Merci !

### **3- Grille d'entretien des animateurs et adhérents CIVAM sur l'actuel, la volonté de développement et les besoins au sujet du lien avec les collectivités**

#### **Objectifs de l'entretien :**

- Comprendre ce que font les salariés/admin/adhérents avec les collectivités
- Comprendre leurs besoins et attentes
- Constituer une base pour définir des objectifs d'action

Présentation de la structure : quelles actions, objectifs, stratégie, partenaires, financeurs (nombre d'adhérents)

Présentation de la personne : quelles missions, parcours

#### **\*L'existant :**

Quel historique de l'action avec les collectivités ? Qu'est-ce qui existe actuellement : Quoi ? Qui s'en occupe ? Pourquoi ? Comment (dispositifs -appels à projets - partenariats) ? Qu'est-ce qui marche ? Qu'est-ce qui marche moins ? Quels résultats ?

#### **\*Démarche actuelle :**

Les CIVAM bretons ont pour volonté de travailler davantage avec des collectivités territoriales. Avez-vous compris pourquoi ? Qui a pris cette décision ? Comment a-t-elle été prise ? Qu'est-ce que vous en avez compris ? Y avez-vous réfléchi ?

Au niveau de votre structure, ressentez-vous le besoin de vous tourner davantage vers les collectivités ? Pour quoi faire ? Qui s'en occupera ? A destination de qui ? Comment ? Quand ? En avez-vous les moyens (ces objectifs sont-ils réalistes) ?

Quels besoins ressentez-vous sur ce travail (moyens financiers/humains/information/listings/outils de communication...) ? Le degré d'occurrence souhaité (ponctuellement, souvent,...) ? Identifiez-vous des partenaires potentiels (assos etc) ? Pour quels résultats souhaités ?

#### **\*A l'avenir :**

Quel serait pour vous l'idéal souhaité en ce qui concerne le travail avec les collectivités ? Pourquoi ? Quelles perspectives d'avenir : pensez-vous qu'à l'avenir vous auriez toujours besoin/envie de travailler avec les collectivités ? Comment souhaiteriez-vous intégrer le travail avec les collectivités dans votre travail/structure (de temps en temps ? Intégrer ce travail dans l'identité de votre structure ?)

#### 4- Grille d'entretien Bilan et perspectives des adhérents sur le lien avec les collectivités

##### **Objectifs :**

- \*Faire un bilan des deux journées
- \*Comprendre ce qu'ils ont envie de construire avec les collectivités sur la thématique Energie/changement climatique

##### **\*Cadrage**

- \*Quels étaient les objectifs des deux évènements ?
- \*Dans quel cadre avez-vous été impliqués ?

##### **\*Bilan**

- \*Que reprenez-vous des journées ?
- \*Les objectifs ont-ils été atteints ?
- \*Est-ce qu'on a répondu à des besoins ? (Agris, animateurs, collectivités)

##### **\*Perspectives**

- \*Comment améliorer nos actions ?
- \*Qu'avez-vous envie d'apporter aux collectivités ? Avez-vous besoin de coopérer avec elles ?
- \*Quelles actions, objectifs, stratégie
- \*Avez-vous des idées sur les prochaines étapes de ce travail ?
- \*J'ai eu un entretien avec Bruded. Pistes de réflexions.

## 5-Grille d'entretien sur la prise de conseils auprès de Bruded

### 1 Introduction :

·Présentation

·Présentation du projet

o Tu présentes ce qu'on veut rendre visible aux collectivités : nos fermes CIVAM et les changements de systèmes contribue à des pratiques vertueuses en matière de... 5 thématiques.

o Par cette fiche, on veut montrer des systèmes alternatifs qui existent, qui fonctionnent pour motiver et mobiliser les collectivités à s'engager.

·Tu présentes comment tu vas procéder pour l'entretien

o Je pense que l'entretien devrait prendre 30 min...

o Enregistrement, pour être disponible...

### 2. Cœur de l'entretien

Eux

·Ils se présentent :

a. leurs interlocuteurs et partenaires

b. leur thématiques et échelles de travail

c. Sous quel angle : préciser – économie, qualité de l'eau...

· Leurs leviers et projets pour soutenir l'agroécologie avec les collectivités

· Dans quels buts ils mettent en place ces projets

· Avec quelles instances

· Quels sont les formats et supports créés à travers leurs projets : conférences ? ateliers ? Visio ? Visio d'exploitation ?

· Quels freins rencontrent-ils ?

· Quels besoins des collectivités ?

· Comment font-ils pour mobiliser (convaincre) et intégrer les collectivités dans la thématique ?

· Quelles perspectives d'actions / projets futurs avec les collectivités ?

Les CIVAM

· Quel avis avez-vous des CIVAM quant aux sujets de l'agroécologie et de l'énergie ?

· Nous les CIVAM procédons sur des thématiques de transversalité, quel conseil pour travailler avec les collectivités ?

· Quelle place prendre et quelle posture prendre pour mieux travailler avec les collectivités ?

·Quelle place prendre et quelle posture prendre pour mieux travailler avec vous ?

Vous et nous

· Y a-t-il des actions de partenariats ensemble dans le futur ?

### 3.Conclusion de l'entretien

·Comment tu vas utiliser cette parole

·Où ça risque de se retrouver.

· Le processus de relecture : je vais te faire valider. Comment te joindre facilement.

Les CIVAM de Bretagne vous ont accueillis, élus et techniciens. Les collectifs, lors de 2 belles rencontres Energie – Climat



26 mai à Marignac-Ferchaud



1<sup>er</sup> juin à Nostang

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous mettre à disposition la ressource produite pour l'occasion :

### 1 LIVRET DE 5 FICHES THÉMATIQUES

à destination des collectivités pour aider à s'emparer des questions agricoles pour accélérer la transition écologique, énergétique et climatique.



- \* Soutenir les paysans, mes dans leur recherche d'adaptation au changement climatique
- \* Stimuler la réduction de l'empreinte carbone des fermes et favoriser l'autonomie énergétique des territoires
- \* Encourager la préservation de la ressource en eau
- \* Favoriser le développement de la biodiversité sur les fermes
- \* Développer la résilience des territoires

???

Bien sûr, nous restons à votre disposition pour échanger sur les expériences décrites et d'autres.

### Les CIVAM vous accueillent....

Nous avons l'ambition de mieux et plus travailler sur des projets communs Collectivités – CIVAM ! Nous avons le plaisir de vous proposer de futurs rendez-vous pour mieux se connaître, s'informer sur des projets en cours et échanger sur des projets à venir. Vous hésitez, vous ne trouvez pas votre thématique, posez-nous votre question !

### Juin

#### 15 Ferme ouverte

«Une transition en système herbage réussie à Larnent (22). Organisation : CEDMA

#### 20 Visite de ferme

«Un système herbage autonome avec une diversification vers des cultures pour l'alimentation humaine à Intillac (35). Organisation : CEDMA

#### 24 Ferme ouverte

«Une installation en parc plein air pour un paysage collectif du bocage, à Noyal-Muzillac. Organisation : Terre de Liens

#### 27 Café installation-Transmission

« Comment sensibiliser à la transmission agricole ? Démontage et échanges sur la question sur son territoire » à Zoh à Guipry-Messac (35). Organisation : CIVAM 35 Installation Transmission

#### 30 Porte ouverte

« Invitation aux collectivités et partenaires professionnels du territoire pour un atelier de cadrage en faveur des systèmes herbagers durables » pour échanger sur la transition agroécologique à l'échelle des territoires, de 10h30 à 12h à Langouët (35). Organisation : Adage 35

### Septembre

#### 16 Réunion d'information

Information sur le rachat de terres agricoles via de l'agriculture citoyenne : parcours d'une ferme Foncière, Rufiac (65). Organisation : Terre de Liens

#### 30 Réunion d'information

Information sur la constitution d'un Groupement Foncier Agricole citoyen, à Combarville (35). Organisation : Terre de Liens

### À l'Automne

#### Du 29/11 au 2/12

Rencontres nationales Invitation aux rencontres nationales du réseau Accueil Paysan à St Jacut de la Mer (22). Co-organisation : Accueil Paysan 35

#### 5/12

Réunion d'information Colloque de fin de projet, partenariat « Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Souveraine - ATLASSE » pour mieux comprendre les mécanismes qui renforcent la résilience des systèmes alimentaires territorialisés en formulant des présentations, organisations, juridiques et pratiques à Brian (25). Co-organisation : FRCIVAM Bretagne

#### Pas encore de date

Rencontres professionnelles à destination des professionnels du social et médico-social sur les différents types d'accueil (social et de loisirs) du réseau. Organisation : Accueil Paysan 35

#### Pas encore de date Réunion d'information

Invitation sur la thématique de « La gestion de l'eau à la ferme », territoire du primaire. Organisation : CIVAM 29

## Indexe des figures

*Figuré n°1 : Carte des spécialisations agricoles (Otex) par commune en 2020. Source : DRAAF Bretagne.*

*Figuré n°2 : Carte des groupes ayant travaillé sur des actions de portes-ouvertes en 2023. Source : Helle Sarah, 2023.*

*Figuré n°3 : Carte de l'emplacement des portes-ouvertes. Source : Helle Sarah, 2023.*

*Figuré n°4 : Tableau d'organisation du stage. Réalisation : Helle Sarah.*

*Figuré n°5 : Tableau des scores des campagnes d'emailing. Réalisation: Sarah Helle.*

*Figuré n°6: Verbatim prononcé lors de la porte- ouverte de Martigné- Ferchaud.*

*Figuré n°7 : Résultats des enquêtes de besoins. Réalisation : Sarah Helle.*